



Conseil de sécurité

Soixante et unième année

5373^e séance

Mardi 14 février 2006, à 11 h 25

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Bolton	(États-Unis d'Amérique)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. Mayoral
	Chine	M. Wang Guangya
	Congo	M. Ikouebe
	Danemark	M ^{me} Løj
	Fédération de Russie	M. Denisov
	France	M. de La Sablière
	Ghana	Nana Effah-Apenteng
	Grèce	M. Vassilakis
	Japon	M. Kitaoka
	Pérou	M. de Rivero
	Qatar	M. Al-Nasser
	République-Unie de Tanzanie	M. Manongi
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Thomson
	Slovaquie	M. Burian

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2006/45)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 11 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2006/45)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Albanie, de l'Autriche, de la Serbie-et-Monténégro, de la Turquie et de l'Ukraine des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Perovic (Serbie-et-Monténégro) prend place à la table du Conseil; les représentants des autres pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire, M. Søren Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Jessen-Petersen à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2006/45, qui contient le rapport du Secrétaire général

sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Søren Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo. Je lui donne la parole.

M. Jessen-Petersen (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que l'ensemble du Conseil, d'avoir permis la tenue de la présente séance et accepté que je sois accompagné aujourd'hui par le Premier Ministre du Kosovo, M. Bajram Kosumi.

Depuis mon dernier exposé au Conseil, le 24 octobre dernier (voir S/PV.5289), trois éléments majeurs ont marqué la politique au Kosovo. Le premier élément, et le plus récent, est la disparition tragique du Président Ibrahim Rugova et la transition dans l'ordre et la dignité aboutissant à l'élection d'un nouveau Président. Le deuxième est l'ouverture du processus sur le statut futur. Le troisième élément est la poursuite – en fait, la redynamisation – des efforts pour réaliser des progrès en matière d'application des normes, de décentralisation et de pleine inclusion de toutes les communautés minoritaires dans la conception de l'avenir du Kosovo.

Vendredi dernier, l'Assemblée du Kosovo s'est réunie et, à une forte majorité, a élu M. Fatmir Sejdiu à la présidence du Kosovo. Le Président Sejdiu vous a déjà envoyé une lettre, Monsieur le Président, et je crois comprendre qu'elle a été distribuée aux membres du Conseil.

L'élection du Président Sejdiu a fait suite à la disparition tragique du Président Ibrahim Rugova. Toute sa vie durant, le Président Rugova a gardé la vision d'un Kosovo libre, tolérant et démocratique, et c'est autour de cette vision que d'autres peuvent se rassembler pour la transformer en réalité. La disparition d'une telle personnalité est difficile pour toute société, et elle a été difficile pour le Kosovo. Mais le peuple et les Institutions du Kosovo ont réagi avec dignité, détermination et maturité – maturité qu'ont soulignée nombre des personnalités tant locales qu'internationales qui ont assisté à la cérémonie commémorative et aux obsèques, le 26 janvier.

Je tiens à remercier vivement la communauté internationale d'avoir envoyé à la cérémonie

commémorative, à Pristina, des délégations qui forçaient l'attention. Ce n'était pas simplement là un signe de respect pour le Président disparu, mais la manifestation de l'engagement continu et du ferme appui de la communauté internationale au Kosovo, alors qu'il s'achemine vers un règlement du statut.

C'est aux autorités locales qu'a incombé la responsabilité d'organiser ce triste événement, et elles méritent toutes nos félicitations. N'importe quelle société pourrait à juste titre s'enorgueillir de ce qu'elles ont réalisé. Permettez-moi aujourd'hui de remercier ici la Force de paix au Kosovo et son commandant pour l'aide qu'ils ont accordée durant cet événement, aussi bien que durant tout le mois dernier.

Bien que j'hésite à désigner nommément une institution particulière, alors qu'elles sont si nombreuses à avoir apporté une contribution, je me sens tenu de saluer les prestations du Service de police du Kosovo (KPS). C'est le KPS qui a, à lui seul, assuré la sécurité et l'ordre public le jour des obsèques du Président Rugova. Les 3 500 policiers en poste ce jour-là ont fait preuve de professionnalisme et de sensibilité face à la foule endeuillée, qui comptait des centaines de milliers de personnes, et au grand nombre de visiteurs étrangers de marque. Ces policiers sont venus de toutes les communautés du Kosovo. Plus de 10 % des effectifs du KPS sont des Serbes du Kosovo, alors que les minorités constituent en tout 16,2 % de cette force. Au niveau des cadres, la proportion de minorités atteint environ 20 % – ce qui est bien plus que la plupart des évaluations sur la proportion des minorités dans l'ensemble de la population du Kosovo.

La réaction politique du Kosovo à la disparition d'Ibrahim Rugova a été tout aussi empreinte de maturité et de dignité que le déroulement de ses obsèques. Immédiatement après la période de deuil, l'Assemblée du Kosovo a rapidement organisé une session en vue d'élire un nouveau président – M. Fatmir Sejdiu –, élection assurée vendredi dernier grâce aux voix d'une grande partie des membres de l'Assemblée du Kosovo.

Dès le lendemain, samedi dernier, le Président Fatmir Sejdiu a convoqué ses collègues de l'équipe de négociation – le Président de l'Assemblée Nexhat Daci, le Premier Ministre Bajram Kosumi, le dirigeant du Parti démocratique du Kosovo Hashim Thaci et le dirigeant de l'ORA Veton Surroi – afin de faire avancer la vision positive du Président Rugova par le biais du

processus sur le statut. Au cours de cette réunion, l'équipe a approuvé une position de négociation sur la décentralisation en prévision d'une réunion entre Pristina et Belgrade, qui doit se tenir à Vienne le 20 février sous l'égide de l'Envoyé spécial pour la détermination du statut, M. Martti Ahtisaari.

Comme le Conseil de sécurité l'a reconnu par le passé, le statu quo au Kosovo ne peut pas durer. Il s'ensuit que le processus sur le statut ne doit pas se transformer en un maintien du statu quo. L'accélération du processus sur le statut est actuellement la meilleure contribution que l'on puisse apporter pour garantir la stabilité politique au Kosovo et dans l'ensemble de la région.

Mais comme l'a clairement indiqué l'Envoyé spécial pour la détermination du statut, M. Ahtisaari, et comme l'ont réaffirmé les ministres des affaires étrangères du Groupe de contact à Londres il y a 15 jours, le rythme et la progression du processus sur le statut dépendent en grande partie des institutions mêmes et de la population du Kosovo, avec un engagement accru en faveur de l'application des normes – notamment celles qui sont essentielles à l'édification d'une société véritablement pluriethnique.

Le récent rapport du Secrétaire général et l'évaluation technique que j'ai faite le 6 janvier, sur la période allant jusqu'au 15 décembre, ont clairement montré qu'il y a eu, au cours de la dernière partie de l'année dernière, un ralentissement notable du rythme de l'application des normes au Kosovo. C'est dans le domaine des droits des minorités que j'ai pris note, dans mon évaluation technique, du plus inquiétant des ralentissements. Dans ce domaine – alors que le processus sur le statut est en marche et que la position des Institutions provisoires d'administration autonome concernant son issue est bien connue –, les dirigeants du Kosovo ne peuvent pas ne pas faire montre d'un engagement total, de sincérité et de désir d'agir.

Les observations critiques faites dans ces rapports – et directement par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et moi-même aux autorités du Kosovo – ont porté leurs fruits. À la mi-décembre déjà, nous avons remarqué de nouvelles initiatives visant à faire avancer l'application des normes par le biais de plans d'action gouvernementaux à court terme et pragmatiques, dont le prochain devrait être adopté la semaine prochaine

lors de la réunion du Gouvernement et devrait porter sur une période de trois mois.

Il faut maintenir le rythme et le niveau d'engagement manifestés dans le dernier plan d'action, et redoubler d'efforts au cours des prochains mois. Les normes, en tant que priorité politique, ne peuvent pas être remplacées par le statut. Les gestes symboliques, tout importants qu'ils soient, ne suffisent pas. Les actions entreprises doivent être sérieuses et porter sur le fond. Elles doivent également être continues. L'intégration des normes dans le dernier document du Partenariat européen a garanti que les politiques qui ont permis d'acheminer le Kosovo vers le processus sur le statut continueront de guider l'avenir du Kosovo même après que la question du statut aura été réglée.

Entre-temps, la décentralisation reste une question clef importante pour le présent comme pour l'avenir, en particulier pour ce qui est des droits des minorités. C'est donc une pierre de touche qui permettra de voir quel genre de société les dirigeants politiques des Albanais du Kosovo souhaitent réellement voir s'instaurer au Kosovo. La réunion de Vienne sur la décentralisation convoquée par l'Envoyé spécial pour la détermination du statut sera l'occasion de montrer que les préoccupations exprimées par les minorités sont entendues par les Albanais du Kosovo avec compréhension et générosité. J'ai reçu certaines indications qui me laissent espérer que l'on ne laissera pas passer cette occasion.

La décentralisation n'est qu'un des nombreux domaines où il est essentiel que nous – les Institutions du Kosovo et la communauté internationale – tendions la main autant que possible aux Serbes du Kosovo. Pour les Albanais du Kosovo, le processus sur le statut est source d'espoir, mais pour beaucoup de Serbes du Kosovo, il est synonyme de peur. Chacun des acteurs politiques doit déployer tous les efforts possibles pour trouver un terrain de conciliation entre les espoirs de la majorité et les craintes de la minorité serbe du Kosovo.

Dans l'idéal, la meilleure façon d'assurer que les Serbes du Kosovo fassent entendre leur voix, c'est qu'ils participent directement au fonctionnement des Institutions du Kosovo. Le refus continu opposé par Belgrade en la matière n'améliore nullement la situation des Serbes au Kosovo mais, au contraire, ne fait qu'aggraver leur isolement politique déjà trop marqué. Comment pouvons-nous – qui que nous soyons – rassurer aujourd'hui les Serbes du Kosovo quant à leur

avenir au Kosovo si on les décourage de participer directement à l'élaboration de cet avenir?

Le Groupe de contact a indiqué clairement que le règlement final du statut doit inclure des dispositions significatives sur les droits des minorités. Si les représentants du Kosovo dans le processus sur le statut s'attachent activement à faire valoir le bien-fondé de dispositions vérifiables, ils rendront service au Kosovo, car des dérogations justifiables librement accordées constituent évidemment une meilleure fondation pour l'avenir que des positions intransigeantes abandonnées à contrecœur.

Entre-temps toutefois, il existe de nombreuses possibilités de coopération pratique entre les Serbes du Kosovo et la communauté majoritaire, la fourniture d'électricité étant un exemple que tout le monde connaît bien à l'heure actuelle. Cette coopération serait plus facile et plus productive si elle bénéficiait de la bonne volonté et de l'appui de Belgrade. C'est du jeu politique que procède le refus de cet appui, mais ses effets nuisent au bien-être de chaque Serbe du Kosovo, et c'est eux qui doivent en supporter les conséquences.

Avec l'ouverture du processus relatif au statut, la Mission des Nations Unies au Kosovo est entrée désormais dans sa phase la plus critique. À présent, comme par le passé, nous devons nous efforcer de mettre en place au Kosovo une société démocratique, multiethnique, ouverte à tous et tolérante; une société qui accepte sans mal sa propre diversité; une société qui est ouverte sur l'extérieur et s'engage à œuvrer en faveur d'un avenir de paix et de coopération aux côtés de tous ses voisins, au sein d'une Europe intégrée.

Après mon long service à la MINUK, je suis convaincu que le Kosovo – son peuple et ses institutions – est déterminé à s'engager sur cette voie. On a déjà beaucoup fait et il y a encore beaucoup à faire, mais ce sera fait. Au cours des prochains mois, les dirigeants du Kosovo auront l'occasion de redoubler d'efforts, d'établir des contacts avec les Serbes du Kosovo et les autres minorités et d'enregistrer des progrès solides et importants. Mais c'est également une période au cours de laquelle les Serbes du Kosovo devront saisir l'occasion qui leur est offerte par les pourparlers sur le statut de participer activement à la vie des institutions centrales et municipales au Kosovo s'ils veulent façonner l'avenir d'un Kosovo véritablement multiethnique. Enfin, c'est une période durant laquelle Belgrade doit encourager et

appuyer la participation des Serbes du Kosovo à la vie des institutions.

Dans l'ouest des Balkans, la désastreuse politique menée dans les années 90 a eu non seulement pour conséquence mais pour objectif souffrances humaines, nettoyage ethnique et déplacements forcés. Notre objectif doit être de remédier aux mauvaises politiques du passé, en mettant l'accent sur les droits des tous les habitants – individus et familles – pour l'avenir.

La majorité au Kosovo, qui a tant souffert autrefois en tant que minorité, a le droit de s'attendre à ce que ses aspirations soient satisfaites lorsque le statut du Kosovo sera déterminé. Les minorités, qui ont à leur tour souffert d'actes de vengeance et de l'isolement, ont le droit de s'attendre à ce que leurs préoccupations soient tout autant prises en considération et écoutées. En tant que représentant spécial du Secrétaire général au Kosovo depuis 18 mois, j'espère qu'avec le règlement de la question du statut, la population du Kosovo pourra finalement laisser le passé derrière elle et s'engager d'un seul pas sur le chemin qui la mènera vers la famille des nations euroatlantiques.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Jessen-Petersen de son exposé.

J'invite les membres du Conseil qui souhaitent prendre la parole à en informer le Secrétariat.

M. Denisov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Ma délégation salue la participation à la réunion d'aujourd'hui de M. Tadić, Président de la République de Serbie, ainsi que de M. Jessen-Petersen, Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), et de la délégation qui l'accompagne. Nous remercions le Secrétaire général de son rapport sur les activités de la MINUK (S/2006/45) et le Représentant spécial du Secrétaire général de son exposé sur la situation au Kosovo, en Serbie-et-Monténégro.

Tout comme le Secrétaire général, nous sommes gravement préoccupés par le ralentissement, et parfois le recul, intervenu dans le processus d'application des normes dans la province, notamment s'agissant du rythme encore très lent auquel s'effectue le retour des réfugiés et des personnes déplacées. Pour l'instant, des mesures importantes n'ont pas encore été prises pour permettre à ceux qui le souhaitent de regagner leur foyer. Aujourd'hui, il est prématuré de dire que les garanties requises existent pour les droits, la sécurité et

la liberté de mouvement des membres des minorités, en particulier des Serbes. Les problèmes de décentralisation sont loin d'être résolus, tout comme ceux relatifs à la protection du patrimoine religieux et culturel des minorités.

Malgré les efforts de la MINUK et de la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR), la situation dans la région est loin d'être stable. Nous nous associons à l'appel urgent lancé par le Secrétaire général aux dirigeants de la province pour qu'ils redoublent d'efforts pour garantir des progrès réels et solides dans l'application des normes, en particulier de celles qui sont prioritaires pour les minorités nationales. Les progrès qui seront enregistrés dans ces domaines constitueront un important indicateur de la volonté des dirigeants du Kosovo de jeter les fondements d'une société démocratique pluriethnique dans laquelle les membres de toutes les communautés pourront vivre dans la dignité et la sécurité.

Tout comme nos partenaires au sein du Groupe de contact, nous sommes convaincus que seuls des résultats concrets et pratiques dans l'application des normes – et non des gestes symboliques – permettront d'influer sur le rythme et l'efficacité du processus de négociation qui devra déterminer le statut futur du Kosovo. Jusqu'à présent, au Kosovo, les conditions nécessaires ne sont pas en place pour trouver une solution à cette question du statut, notamment en raison du manque de progrès dans l'application des normes clefs.

Dans le cadre du règlement de ces problèmes, nous accueillons favorablement l'organisation de réunions directes entre les Serbes et les Albanais du Kosovo, avec la médiation de M. Ahtisaari, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le statut futur du Kosovo. Nous sommes prêts à appuyer ses efforts en vue de nouer un dialogue direct entre Belgrade et Pristina.

Le décès d'Ibrahim Rugova a été une lourde perte pour la communauté albanaise du Kosovo. Il restera dans nos mémoires comme un dirigeant d'une grande autorité, qui a lutté pour une solution non violente au problème du Kosovo. Nous espérons que les dirigeants de la province, en particulier le nouveau Président, M. Sejdiu, feront tout leur possible pour assurer le calme et la sécurité et feront preuve de responsabilité et d'esprit constructif durant les pourparlers qui viseront à déterminer le statut futur du Kosovo, dans

l'intérêt de la paix, de la stabilité et de la prospérité de tous ses habitants.

Le principe de base pour déterminer le statut futur de la province devrait être de procéder par étapes. Nous devons commencer par atteindre un accord sur des aspects spécifiques du processus relatif au statut, puis alors seulement passer aux discussions sur le statut futur. Cette démarche par étapes devrait permettre de créer l'atmosphère nécessaire à la conclusion d'un accord entre les parties au sujet d'une formule de statut.

Nous pensons qu'il existe différentes options possibles de statut. Les parties aux négociations directes devront elles-mêmes conclure un accord sur le statut futur du Kosovo avec, bien entendu, la médiation internationale de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Ahtisaari, et sans qu'aucune décision leur soit imposée. Cet accord devra convenir tout autant à Belgrade qu'à Pristina, être conforme aux normes juridiques internationales et à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, et être appuyé par une nouvelle résolution du Conseil.

Pour parvenir à un compromis, il faut du temps et des efforts considérables de la part des parties, ainsi que de l'Envoyé spécial du Secrétaire général et du Groupe de contact. Le Conseil de sécurité a un rôle essentiel à jouer dans les affaires du Kosovo et il devra continuer à assurer de façon régulière le contrôle de l'application des normes dans les provinces et de l'évolution du processus sur le statut.

Nous pensons qu'il serait contre-productif de mettre en place un cadre rigide. Il ne s'agit pas de prolonger les pourparlers indéfiniment. Toutefois, comme on l'a vu avec le règlement de nombreuses situations conflictuelles, des limites de temps arbitraires pourraient détruire toute chance de parvenir aux décisions de compromis nécessaires.

Le succès de l'action internationale au Kosovo dépendra de la façon dont la résolution 1244 (1999) et les principes directeurs du Groupe de contact seront respectés et de la volonté des parties au processus de négocier une solution mutuellement acceptable. C'est la seule façon de parvenir à l'objectif d'une stabilisation durable au Kosovo et dans l'ensemble des Balkans.

Lorsqu'elle est amenée à régler des conflits, la communauté internationale ne doit pas appliquer deux

poids deux mesures. Pour nous, il est évident que la formule de règlement de la question du Kosovo aura également, en toute objectivité, un impact sur l'évolution d'autres conflits. C'est précisément la raison pour laquelle seule une décision issue de négociations, et non pas imposée par une partie, peut être appuyée par le Conseil de sécurité. Cela ne créerait pas de précédent négatif dans le contexte du règlement international des différends. En tout cas, la situation de la province est loin d'être unique et la manière même dont une solution à la question du statut futur sera trouvée aura un caractère universel.

Pour terminer, je salue une fois de plus le Président Tadić qui est venu à New York pour assister à notre séance d'aujourd'hui.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil, je voudrais souhaiter chaleureusement la bienvenue à S. E. M. Boris Tadić, Président de la République de Serbie. Je lui donne à présent la parole.

M. Tadić (Serbie-et-Monténégro) (*parle en serbe; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : J'ai l'honneur de présenter au Conseil de sécurité, au nom de la Communauté étatique de Serbie-et-Monténégro, notre point de vue sur la situation au Kosovo-Metohija, en particulier à la lumière du dernier rapport du Secrétaire général sur les faits récents survenus dans la province (S/2006/45).

Je suis également heureux de voir qu'un représentant légitime du peuple albanais du Kosovo-Metohija fait partie de la délégation de M. Jessen-Petersen, mais je dois avertir qu'il serait très dangereux d'assimiler sa présence ici aujourd'hui à une décision qui préjugerait du processus sur le statut, qui doit commencer prochainement.

Il y a plus de deux mois et demi que les pourparlers sur le statut futur du Kosovo-Metohija ont officiellement commencé sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. Le Conseil de sécurité et les autres membres concernés de la communauté internationale ont clairement indiqué à ce moment-là que, en parallèle avec les pourparlers sur le statut futur, les Institutions provisoires d'administration autonome et la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) devaient œuvrer plus rapidement et plus efficacement à appliquer les normes au Kosovo-Metohija qu'elles ne l'avaient fait jusqu'à présent. Si les normes ne sont pas appliquées, il ne peut y avoir de

garanties institutionnelles des droits et libertés individuels, de relèvement économique et de perspective européenne pour les habitants du Kosovo-Metohija. De même, si les normes ne sont pas appliquées, la possibilité de parvenir à une solution négociée sur le statut futur devient beaucoup moins probable.

La Serbie-et-Monténégro a accepté la position du Conseil de sécurité selon laquelle les pourparlers sur le statut futur de la province devraient commencer, en dépit du fait que les normes sont de toute évidence loin d'avoir été appliquées. Nous avons ainsi fait la preuve que nous étions prêts à rechercher une solution négociée au problème du Kosovo-Metohija. Cependant, dans sa recherche d'un compromis politique, la Serbie-et-Monténégro demeure fermement attachée aux principes fondamentaux et aux règles du droit international, en particulier ceux relatifs à la souveraineté et à l'intégrité territoriale des États reconnus sur le plan international. De plus, la position de mon pays n'est pas seulement pleinement conforme aux principes et aux pratiques actuelles en matière de relations internationales; elle est aussi pleinement conforme à tous les documents de l'Organisation des Nations Unies relatifs au Kosovo-Metohija, en particulier à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Le rapport du Secrétaire général pour le second semestre de l'année dernière indique explicitement qu'en dépit de certains résultats positifs, l'application des normes au Kosovo-Metohija a été beaucoup trop lente et des « retards ou [des] revers » ont été enregistrés « dans la plupart des domaines » d'application des normes (*S/2006/45, par. 16*). Cette situation nuit à tous les habitants de la province, mais ses graves conséquences négatives sont bien davantage ressenties par les Serbes que par le reste de la population. Ce n'est pas seulement qu'ils sont plus fréquemment victimes des pires sortes de persécution et de discrimination. Le cœur du problème est que de graves injustices ont été commises contre eux depuis juin 1999 et que la plupart n'ont pas encore été corrigées. Environ 60 % de la population serbe ont été expulsés du Kosovo-Metohija au cours de cette période; les expulsés vivent toujours au centre de la Serbie, en personnes déplacées, en attendant l'occasion de rentrer chez eux. Cela n'a pas encore été rendu possible. Il y a eu, en 1999, un nettoyage ethnique de tous les Serbes des villes de la province, à l'exception

de la partie septentrionale de Kosovska Mitrovica, et les choses sont demeurées ainsi jusqu'à aujourd'hui. Cependant, il est difficile d'imaginer un Kosovo multiethnique sans Serbes dans des villes comme Pristina, Prizren ou Pec. Ainsi, même s'il y a des progrès dans l'application des normes, si ceux-ci n'ont pas d'effet sur la question cruciale du retour des personnes déplacées, ces progrès ne sont pas décisifs.

Les Serbes qui sont restés en dépit de tout au Kosovo-Metohija vivent soit dans la partie la plus septentrionale de la province, dans plusieurs municipalités à majorité serbe, soit au sud de la rivière Ibar, dans des enclaves de taille différente, où ils sont constamment confrontés à des pressions et à la discrimination exercées par la majorité albanaise. La situation dans ces enclaves, s'agissant de la sécurité individuelle et de la liberté de mouvement, est toujours précaire et, avec le chômage et la pauvreté omniprésents, le niveau de vie demeure en général bien au-dessous de la moyenne. Les enclaves pâtissent de la discrimination exercée contre elles par les autorités de Pristina en matière d'alimentation en électricité et ont récemment été coupées du reste du monde lorsque l'accès normal aux moyens de communication et aux sources d'information leur a été refusé. Pristina a bloqué leur accès aux réseaux téléphoniques fixes et cellulaires de Telekom Srbija, qui fonctionne légalement au Kosovo-Metohija. Elles ont également bloqué la transmission d'une chaîne de télévision en langue serbe qui se trouve dans le nord de la province. Je souhaiterais donc dire une fois encore : bien qu'il puisse y avoir des progrès dans l'application des normes, si ceux-ci n'ont pas d'effet sur la question cruciale des enclaves serbes, de tels progrès ne sont pas décisifs.

La situation dans la province étant ce qu'elle est, la Serbie, y compris les Serbes du Kosovo-Metohija, attend le processus relatif au statut futur à la fois avec espoir et préoccupation. Nous espérons que les pourparlers sur le statut futur aboutiront à une solution durable, stable et juste, dans la mesure où les conditions actuelles ne satisfont ni les Serbes, ni les Albanais, ni la communauté internationale. Mais, parallèlement, nous sommes préoccupés par le fait que les pourparlers peuvent être sapés par une indépendance du Kosovo-Metohija qui serait imposée, solution qui à la fois irait à l'encontre du droit international et déstabiliserait la situation politique dans les Balkans. Je souhaite par conséquent présenter

clairement la position de la Serbie-et-Monténégro sur les deux résultats possibles du processus sur le statut futur. Je souhaiterais souligner les avantages d'une solution négociée issue d'un compromis et les dangers d'une solution unilatérale imposée.

Il a récemment été souligné par des membres du Groupe de contact que la question du Kosovo doit être réglée en appliquant les principes universels du droit international car, sinon, un précédent dangereux pourrait être créé non seulement pour les Balkans mais aussi pour les autres régions du monde. Les bases juridiques et politiques de l'ordre international ne peuvent être défendues dans le cas de certains États et nations et ignorées dans le cas d'autres. Telle est la leçon retenue par la Serbie de son héritage troublé des années 90, mais elle s'applique aussi partout ailleurs. Le peuple serbe en a fait la preuve lorsque, guidé par les idéaux de la démocratie, il a pacifiquement renversé le régime de Slobodan Milosevic en 2000. Soutenir que faire sécession d'un État reconnu sur le plan international constitue un principe inacceptable et revendiquer, en même temps, que cette même demande soit accordée dans le cas des Albanais du Kosovo parce qu'ils ont tant souffert sous le régime de Milosevic, revient à ignorer non seulement le droit international, mais également les conséquences politiques d'imposer une telle décision unilatérale à la Serbie-et-Monténégro. C'est la raison pour laquelle la plupart des pays de la région voient la sécession possible du Kosovo-Metohija avec une grave préoccupation ou s'opposent même ouvertement à une telle issue. L'indépendance du Kosovo-Metohija se traduirait par une modification unilatérale des frontières internationalement reconnues dans les Balkans. Cela déstabiliserait la région au plan politique et risquerait de raviver les conflits du passé. Seule l'Albanie appuie la demande présentée par les membres de la même race au Kosovo-Metohija en faveur de la sécession d'avec la Serbie et d'avec la Serbie-et-Monténégro.

Considérer le Kosovo comme une exception et comme un cas unique est donc dangereux et peu raisonnable du point de vue politique, aussi nombreux que puissent être les partisans de cette idée. Si l'on accédait aux revendications d'indépendance des Albanais du Kosovo, pourquoi devrait-on alors traiter différemment les groupes ethniques d'autres pays qui se battent tout aussi haut et fort pour leur indépendance?

En ce sens, il est vrai que l'« affaire du Kosovo » va bien au-delà du Kosovo lui-même. La solution qui sera trouvée à la question du Kosovo-Metohija aura une signification énorme non seulement pour les Balkans, mais aussi pour la sécurité de l'Europe en général. Le système de valeurs démocratiques auquel souscrit le monde d'aujourd'hui ne saurait répondre aux aspirations politiques des Albanais du Kosovo, tout en rejetant dans le même temps par principe les revendications unilatérales de sécession. Si, malgré cela, le Kosovo-Metohija devait devenir indépendant, les mouvements sécessionnistes dans de nombreuses régions du monde seraient malheureusement encouragés et disposeraient alors d'un fort argument en faveur de leur cause.

Les conséquences négatives de la sympathie souvent manifestée envers la revendication albanaise d'indépendance du Kosovo se font déjà clairement sentir. Au lieu de considérer les terribles difficultés qu'endurent les Serbes du Kosovo comme la preuve que l'élite politique des Albanais du Kosovo n'est pas véritablement attachée à une société multiethnique, l'on soutient de plus en plus que la Serbie devrait accepter l'indépendance du Kosovo-Metohija en échange d'une amélioration de la situation de la communauté serbe. On demande en fait aux Serbes d'accepter de facto l'indépendance du Kosovo-Metohija pour en contrepartie obtenir l'exercice de leurs libertés et de leurs droits humains fondamentaux.

Personnellement, cette manière de penser m'est profondément étrangère. Elle est étrangère également à la démocratie serbe, et je suis fermement convaincu qu'elle n'est pas non plus compatible avec les valeurs démocratiques du monde contemporain. Les Serbes du Kosovo-Metohija, comme tous les habitants du monde, ont droit à la liberté individuelle et à la sécurité, ils ont le droit de protéger leur identité nationale et culturelle et le droit d'exercer leur liberté d'expression, leur liberté de religion, leur liberté d'association politique ainsi que leurs droits de propriété. Ces droits des Serbes du Kosovo-Metohija doivent être reconnus. L'administration internationale de la province, et en fin de compte l'Organisation des Nations Unies, en ont fait une de leurs obligations, comme il ressort clairement de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Ces droits ne sont donc pas, et ne doivent jamais être, l'objet d'un marchandage politique entre Belgrade et Pristina. La liberté et le droit à la justice et à la

démocratie appartiennent à tous les êtres humains et ils ne sauraient devenir une monnaie d'échange politique.

La première série de pourparlers sur le statut futur du Kosovo-Metohija doit commencer dans moins d'une semaine. À l'ordre du jour de la réunion de Vienne sera inscrite à la décentralisation, que les dirigeants de Belgrade, ainsi que les Serbes du Kosovo-Metohija, envisagent comme un moyen réaliste de rétablir des conditions de vie normales pour la communauté serbe de la province et de faciliter le retour des personnes déplacées. Le plan de décentralisation de Belgrade a été rendu public il y a plus d'un mois. Il prévoit des conditions institutionnelles minimales pour la survie de la communauté serbe au Kosovo-Metohija. L'attitude de la partie albanaise envers ce plan donnera, je le pense, une bonne indication de ce que l'on peut attendre durant la prochaine phase de négociations, celle qui traitera de la question même du statut futur.

À notre sens, cette phase devrait prendre la forme de pourparlers directs entre les deux parties, avec l'aide de la communauté internationale. Elle devrait être consacrée à obtenir un compromis politique entre deux options à première vue inconciliables. Cette tâche n'est pas aisée, mais elle devrait permettre de mesurer la maturité politique et l'engagement démocratique de ceux qui se trouveront à la table de négociation.

Les grandes lignes du programme politique de Belgrade sur le statut futur du Kosovo-Metohija sont bien connues et il n'est pas nécessaire que je les répète en ce lieu. Mais je voudrais néanmoins insister sur plusieurs points qui sont essentiels pour l'avenir commun des Balkans occidentaux et de leurs ambitions européennes.

Premièrement, le compromis politique offert par Belgrade ouvre la voie à un règlement négocié du dernier grand conflit existant dans l'ex-Yougoslavie et représente le moyen d'éviter une modification unilatérale de frontières internationalement reconnues, ainsi que l'instabilité politique qui en découlerait inmanquablement. Deuxièmement, les Albanais du Kosovo-Metohija bénéficieraient d'une très large autonomie politique, une autonomie qui pour la plupart des questions de la vie quotidienne leur permettrait de s'autogouverner totalement par rapport à Belgrade, à la condition qu'ils acceptent la même autonomie pour l'entité serbe de la province.

Troisièmement, le règlement négocié en résultant bénéficierait d'une garantie internationale et, après une période convenue, disons de 20 ans, il pourrait être renégocié. Quatrièmement, le processus d'intégration de la Serbie-et-Monténégro, y compris le Kosovo-Metohija, à l'Union européenne se poursuivrait conformément aux dispositifs d'accession pertinents. Les éléments spécifiques d'une telle solution – les détails pratiques permettant de la rendre viable et ainsi de jeter les bases nécessaires de l'état de droit et de la coexistence multiethnique au Kosovo-Metohija – ne pourront être définis que par des pourparlers directs entre les deux parties.

La Serbie démocratique est prête à s'engager dans de tels pourparlers. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'ils aboutissent, en défendant nos intérêts légitimes tout en respectant les intérêts légitimes de nos interlocuteurs. Si nous agissons tous ainsi, c'est-à-dire si nous négocions, je suis convaincu que ces pourparlers seront une réussite et que nous serons en mesure d'ouvrir un nouveau chapitre dans la longue histoire, lourde de conflits, des relations entre les Serbes et les Albanais. Ce nouveau chapitre constituera un pas important sur la voie de l'intégration politique, économique et culturelle des Balkans à l'Europe, objectif que la Serbie d'aujourd'hui partage avec d'autres pays de cette région du monde.

M. Thomson (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Ma délégation sait gré au Secrétaire général de son rapport et à son Représentant spécial, M. Jessen-Petersen, de son exposé d'aujourd'hui, ainsi que de la manière remarquable dont il dirige la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). L'énergie inlassable et l'intégrité constante qu'il apporte à son travail sont admirables.

C'est une bonne chose d'accueillir le Président Tadić, et je le remercie de son intervention. Le Royaume-Uni se félicite également de voir le Premier Ministre Kosumi présent parmi la délégation du Représentant spécial.

Le Royaume-Uni souscrit à la déclaration de l'Union européenne qui sera prononcée par l'Ambassadeur Pfanzer de l'Autriche.

Le Royaume-Uni regrette profondément la triste disparition du Président Rugova, qui a consacré sa vie à poursuivre les intérêts du Kosovo par des voies pacifiques. L'élection rapide et sans heurt du Président

Sejdiu est à mettre au crédit des institutions et de la maturité politique du Kosovo.

Le Royaume-Uni partage la préoccupation du Secrétaire général devant le ralentissement de l'application des normes. Nous exhortons le Président Sejdiu, le Premier Ministre Kosumi et leur gouvernement à négocier avec la communauté serbe du Kosovo et avec Belgrade en vue de créer un Kosovo stable, sûr et prospère pour tous ses habitants, quelle que soit leur origine ethnique. Nous demandons instamment aux Institutions provisoires et aux dirigeants politiques de Belgrade d'accélérer l'application des normes, en particulier dans les domaines clefs des retours, de l'état de droit, de la liberté de circulation et de la protection du patrimoine culturel et religieux.

Je voudrais insister sur trois points prioritaires pour les mois à venir. Le premier revêt un caractère immédiat. Le Royaume-Uni se joint à la MINUK, à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et appelle les personnes déplacées d'origine rom, ashkali et tsigane à quitter les camps pollués par le plomb et à bénéficier de l'environnement plus sûr du camp d'Osterode offert par la MINUK. Cette question revêt un caractère d'urgence, en particulier pour les enfants concernés. Le Royaume-Uni espère également que Belgrade et Pristina collaboreront de façon constructive sur le problème des personnes portées disparues, qui continue de toucher de nombreuses familles en Serbie et au Kosovo. Nous espérons que les deux parties examineront cette question humanitaire en lui consacrant le respect et l'importance qui lui sont dus.

Deuxièmement, la décentralisation est un indicateur clef des progrès réalisés et un élément important pour rassurer les minorités. Le Royaume-Uni se félicite de la tenue à Vienne, le 20 février, de la réunion qui débattait de propositions concrètes sur cette question. Nous espérons que les parties mèneront des débats sérieux afin de trouver un moyen d'améliorer la vie quotidienne des communautés minoritaires du Kosovo.

Troisièmement, les autorités de Belgrade doivent encourager activement les Serbes du Kosovo à occuper la place qui leur revient dans les institutions gouvernementales du Kosovo. Ce n'est que si les Serbes du Kosovo participent pleinement dans la vie

politique du Kosovo que leurs intérêts seront pleinement représentés maintenant et dans le futur. Les Serbes et les autres communautés minoritaires du Kosovo se doivent de saisir l'occasion que représente l'actuel processus de détermination du statut futur du Kosovo dirigé par le Représentant spécial du Secrétaire général M. Martti Ahtissari pour veiller à ce que leurs préoccupations soient prises en compte et pour façonner leur propre avenir au Kosovo.

Chaque situation d'après conflit est unique; il convient, dans chaque cas, de trouver des solutions adaptées à la situation. Utiliser un modèle unique pour régler des situations particulières pourrait nuire à la réalisation des objectifs du Conseil qui visent à rétablir la paix et la sécurité internationale et à assurer la prospérité et la stabilité aux peuples qui se trouvent dans la situation et la région en question. La situation particulière du Kosovo a été abordée dans la résolution 1244 (1999) pour une période prolongée d'administration internationale depuis les événements tragiques de 1999. Nous estimons que tout règlement issu de l'actuel processus de définition du statut futur du Kosovo devrait prendre fin en 2006. Et il ne saurait à l'évidence ne pas tenir compte des aspirations de 90 % de la population du Kosovo.

L'indépendance est donc une option réaliste. Certains pourraient même dire que c'est la seule option susceptible d'apporter une stabilité et une sécurité durables non seulement au Kosovo mais également dans l'ensemble de la région. Toutefois, il importe que le Premier Ministre Kosumi et son gouvernement comprennent qu'ils doivent prouver à la communauté internationale, et en particulier au Conseil de sécurité, qu'ils sont réellement déterminés à protéger les droits des minorités et à créer un Kosovo pluriethnique. Il est évident que plus ils y seront déterminés, plus le processus de détermination du statut final se fera de manière harmonieuse.

Nous avons entendu les préoccupations exprimées par le Représentant spécial Jessen-Petersen s'agissant du rythme des progrès enregistrés dans l'application des normes. Quel que soit le statut du Kosovo, il doit équitablement tenir compte des intérêts de toutes les communautés au Kosovo et promouvoir la stabilité et le caractère pluriethnique de la région. Comme l'ont conclu les Ministres des affaires étrangères du Groupe de contact à leur réunion à Londres le 31 janvier, il est temps que les dirigeants de la Serbie et du Kosovo fassent preuve de la vision et du

courage politiques qui leur sont indispensables pour présenter des propositions judicieuses et réalistes pour le futur tant du Kosovo que de la Serbie. Un règlement négocié augmenterait les possibilités d'intégration future dans les structures euroatlantiques, mais cet objectif est tributaire des décisions judicieuses et réalistes qui sont prises aujourd'hui par les dirigeants de toutes les parties.

Pour terminer, je voudrais dire que le Royaume-Uni continuera d'œuvrer au sein du Groupe de contact, du Conseil, de l'Union européenne et dans la région pour édifier un avenir européen stable et durable pour le Kosovo et la région dans son ensemble, dans lequel la Serbie-et-Monténégro trouvera elle aussi la place qui lui revient dans la famille européenne.

M. Vassilakis (Grèce) (*parle en anglais*): Je voudrais souhaiter la bienvenue au Président Tadić, représentant d'une nouvelle Serbie démocratique, et le remercier de son intervention.

Nous remercions le Secrétaire général de son dernier rapport (S/2006/45) et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jessen-Petersen, pour son exposé complet. Nous saluons sa présence dans cette salle aujourd'hui, aux côtés de la délégation de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), qui comprend le Premier Ministre Kosumi.

La Grèce s'associe à la déclaration qui sera faite dans le courant de ce débat par la présidence autrichienne de l'Union européenne.

Pour commencer, je voudrais tout d'abord rendre hommage au regretté Président Ibrahim Rugova, et en particulier aux efforts pacifiques qu'il a déployés pour faire respecter les droits de son peuple, et à sa conviction qu'une société fondée sur la tolérance et le dialogue est possible au Kosovo. En respectant sa mémoire, les dirigeants du Kosovo, nous l'espérons, intégreront ces principes dans leurs politiques futures. Dans ce contexte, nous pensons que l'élection vendredi dernier de son successeur, M. Fatmir Sejdiu, contribuera au renforcement de l'engagement des dirigeants du Kosovo en faveur de la création d'un Kosovo démocratique et pluriethnique.

C'est aujourd'hui la première occasion pour le Conseil de faire le point sur l'évolution de la situation depuis le lancement, en novembre dernier, du processus de négociations portant sur le statut.

Rappelons-nous que, à notre séance d'octobre (voir S/PV.5289), la communauté internationale a fait part de ses attentes concernant la période consécutive à la présentation de l'excellent rapport de l'Ambassadeur Eide et au lancement du processus de détermination du statut. Ces attentes étaient, à juste titre, élevées.

Dans le même temps, le Conseil a souligné qu'il était nécessaire que les institutions provisoires d'administration autonome accroissent et renforcent leurs efforts pour réaliser des progrès dans l'application des normes. Il a été explicitement souligné – et cela a été répété dans le dernier rapport du Secrétaire général – que les résultats obtenus dans l'application des normes sera un facteur important pour déterminer le rythme et la progression des négociations sur le statut.

Nous regrettons aujourd'hui que le Secrétaire général ait conclu dans son dernier rapport que l'application des normes a progressé très lentement et que les retards et les revers enregistrés en la matière sont une sérieuse source de préoccupation. On ne peut donc qu'être déçu.

Nous n'avons pas l'intention d'ignorer ou de minimiser les progrès accomplis dans l'application de certaines des normes, notamment l'augmentation de la représentation des minorités dans l'administration ainsi que les droits de propriété et le Service de police du Kosovo. Il convient de signaler tout particulièrement les progrès réalisés dans la reconstruction des églises orthodoxes endommagées lors des violences de mars 2004. Nous aimerions y voir une preuve de la reconnaissance par les autorités provisoires de l'importance de cette question, tant quant au fond qu'en tant que mesure de confiance.

La dernière évaluation des derniers mois est qu'il reste encore beaucoup à faire. Pour être plus précis, les autorités provisoires doivent agir de manière plus incisive en matière de décentralisation – le domaine dont dépend le processus de négociations dans son ensemble. Il y a eu peu de progrès réalisés depuis le lancement des projets pilotes initiaux en août. La première réunion des deux parties au niveau ministériel, qui s'est tenue à Vienne en septembre, a constitué une étape positive, mais il n'en est rien sorti de substantiel. Nous espérons que la prochaine réunion prévue pour le 20 de ce mois donnera des résultats concrets et que les deux parties y participeront de façon constructive.

La situation en matière de sécurité demeure précaire. Non seulement des incidents graves continuent d'avoir lieu, mais ils sont en augmentation, comme l'a de nouveau noté le Secrétaire général avec préoccupation. Il faut faire davantage. Les répercussions, qu'elles soient perçues ou réelles, sur la liberté de circulation des minorités et sur le retour des réfugiés et des personnes déplacées sont tout aussi inévitables qu'elles sont regrettables.

De nouveaux progrès sont également nécessaires dans bien d'autres domaines du processus relatif aux normes, notamment les droits des minorités, le dialogue technique, l'accès à la justice, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée et l'accès aux services publics de base, pour ne citer que quelques-uns des domaines fondamentaux.

Par ailleurs, il est aussi hautement regrettable que, pendant la période considérée, la participation des dirigeants serbes du Kosovo dans le processus politique ait diminué. Belgrade devrait encourager les dirigeants serbes du Kosovo à participer de manière constructive aux Institutions provisoires. L'instauration d'un dialogue de fond entre toutes les communautés kosovares et entre Belgrade et Pristina demeure d'une importance cruciale.

Étant donné la tenue de la prochaine réunion à Vienne, le 20 février 2006 – qui marque en fait le début du processus de négociations sur le statut futur – je souhaite réaffirmer les deux principes de base qui nous ont guidé jusqu'ici dans nos débats au Conseil. Premièrement, l'application des normes est une obligation que les dirigeants du Kosovo ont envers leur peuple et son avenir au sein de la famille européenne élargie. Deuxièmement, notre objectif – que nous ne devons pas perdre de vue – consiste à ce que tout règlement sur le statut vise un nouveau Kosovo démocratique et pluriethnique. À cette fin, aucun effort ne devrait être ménagé.

Pour terminer, je voudrais dire quelques mots sur le processus relatif au statut futur, déjà en cours.

La Grèce s'est félicitée du lancement du processus et des préparatifs engagés par les deux parties en vue des prochaines négociations. Étant originaires de cette région et, donc, l'un des pays à être directement touché par l'évolution de la situation dans la région, nous ressentons le besoin de souligner une fois encore qu'il serait dans l'intérêt de chacun de parvenir à un résultat couronné de succès grâce à un

règlement négocié et mutuellement agréé. Cela contribuerait, à son tour, à la stabilité et à la prospérité de la région. Ce succès ne saurait être obtenu que si l'on tient compte de la situation sur le terrain, du respect des droits des minorités et de la compatibilité avec les valeurs de l'Union européenne, dont la région tout entière fera partie.

M. de Rivero (Pérou) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Søren Jessen-Petersen, de la présentation détaillée du rapport sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et me joins aux autres pour souhaiter la bienvenue au Président de la Serbie, M. Boris Tadić. De la même manière, je réitère les condoléances exprimées à l'occasion de la disparition du Président du Kosovo, Ibrahim Rugova, dont l'héritage de dialogue et de non-violence devrait continuer à guider la recherche d'un règlement pacifique au Kosovo. Nous saluons également la récente élection du nouveau Président, Fatmir Sejdiu, auquel nous souhaitons plein succès dans l'exercice de ses fonctions. Je voudrais également exprimer les condoléances de mon gouvernement au Gouvernement et au peuple slovaques à la suite de l'accident tragique d'avion qui a coûté la vie à 42 de ses fonctionnaires servant dans la MINUK.

Nous entamons une année décisive pour l'avenir du Kosovo, avec le début du processus politique qui mènera à la détermination de son statut futur. Les activités de l'ONU revêtent aujourd'hui plus que jamais une importance particulière. Le Pérou souhaite réaffirmer son ferme appui aux activités de la MINUK.

Nous sommes encouragés par les avancées significatives enregistrées en peu de temps dans le cadre de la préparation du processus politique visant à déterminer le statut futur du Kosovo. L'adoption des principes directeurs destinés à régler la question, établis par le Groupe de contact, et les rencontres préliminaires tenues récemment, sont des indications positives de la voie suivie pour définir le statut du Kosovo. L'adoption par le nouveau Gouvernement du Kosovo d'une plateforme de négociation pour la réunion de Vienne est un élément tout aussi positif.

Dans le cadre de la recherche du statut du Kosovo, il importe de ne pas prendre de retard dans l'application des normes. Assurer leur application est essentiel pour les activités de la MINUK. Toutes les

autorités compétentes doivent continuer à faire de leur mieux pour réaliser des progrès véritables dans ce domaine – des progrès qui permettront de jeter les bases d'un règlement durable de la question du Kosovo. La viabilité du processus politique exige également des avancées dans l'édification d'une société démocratique et pluriethnique par le biais de l'application efficace des normes pour le Kosovo.

Le Kosovo doit devenir à l'avenir une entité démocratique et pluriethnique, au sein de laquelle les libertés civiles énoncées dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques sont respectées, où la société civile prospère, où la tolérance politico-religieuse règne, où les minorités sont respectées et où les pouvoirs sont transférés périodiquement par le biais d'élections libres, transparentes et régulières. Toutefois, tout ceci ne sera possible sans une économie viable au Kosovo – une économie moderne à même de s'intégrer dans l'économie mondiale afin d'augmenter les revenus de la population et permettre ainsi la croissance d'une classe moyenne qui, dans tous les pays, est la base sur laquelle reposent la société civile, les partis politiques et la démocratie.

Jusqu'à présent, c'est avec inquiétude que nous constatons au sein du Conseil de sécurité une tendance à chercher à régler les problèmes politiques par des voies politiques, à travers des élections, qui sont certes positives car les institutions légitimées par le vote populaire sont nécessaires pour reconstruire les États. Mais cela ne suffit pas. Nous demandons instamment au Conseil de mettre davantage l'accent sur les aspects économiques et sociaux comme cela a d'ailleurs été fait avec efficacité pour la première fois avec le Pacte pour l'Afghanistan adopté à la Conférence de Londres.

À cet égard, un élément que mon pays juge essentiel est l'édification d'une économie moderne viable avec une capacité de production suffisante pour assurer la viabilité économique de la démocratie au Kosovo. Les mesures qui ont été prises pour accélérer la privatisation sont encourageantes. Elles sont reflétées dans l'accroissement des récents investissements privés dans la région, ce qui ne s'était pas vu depuis des années, et par la création attendue de 4 000 emplois, de manière directe ou indirecte. Dans le même ordre d'idées, nous avons noté les progrès enregistrés dans la gestion budgétaire et la contribution importante du Programme des Nations Unies pour le développement au projet de création d'emplois, dont

les résultats ont été présentés au début du mois de décembre dernier.

Il reste cependant encore beaucoup à faire, étant donné que l'économie du Kosovo continue de dépendre des dons de la communauté internationale. Le budget de cette année, approuvé récemment, a déjà un déficit de 10 % qui sera couvert par des fonds de donateurs. D'après la publication « Kosovo in figures 2005 » de l'Office statistique du Kosovo, le taux de chômage atteint presque 40 % de la population, dont deux tiers se composent de travailleurs non qualifiés. Le rapport signale qu'aucune communauté ne bénéficie de services publics de base de qualité et qu'il faut apporter d'urgence des améliorations, notamment dans les secteurs de l'éducation et des soins de santé. La modernisation et le redressement de l'économie sont donc indispensables à l'instauration de la démocratie au Kosovo et à la concrétisation de la perspective européenne. En outre, il est essentiel de générer des perspectives économiques pour la population locale afin de renforcer les mesures déjà mises en place pour lutter contre la délinquance qui sévit dans la région, y compris les affaires de corruption, de blanchiment de capitaux et de traite des êtres humains.

En conclusion, le Pérou réaffirme sa volonté d'appuyer les objectifs de la MINUK et son attachement au processus politique en cours sur la détermination du statut futur de la région, qui doit être celui d'une entité démocratique, pluriethnique et inclusive fondée sur une économie viable.

M. Wang Guangya (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jessen-Petersen, pour son exposé. Nous nous félicitons également de la présence du Président Tadić, de la République de Serbie, et nous le remercions de son importante déclaration.

Nous offrons nos condoléances à l'occasion de la disparition de M. Rugova. En même temps, nous félicitons M. Sejdiu de son élection à la présidence du Kosovo.

Bien que des progrès aient été réalisés depuis le lancement du processus sur le statut, il reste encore de nombreux problèmes. Des mesures doivent être prises au plus vite pour appliquer les normes dans tous les domaines afin de réaliser le plus rapidement possible des progrès dans des domaines prioritaires tels que le dialogue sur la question des retours, l'ouverture vers les minorités ethniques et la décentralisation, et pour

mener à bien une réforme globale des gouvernements locaux en prévision des pourparlers sur le statut.

La Chine prend note de la réunion tenue le mois dernier par les Ministres des affaires étrangères du Groupe de contact sur la question du Kosovo. Les membres du Groupe ont encore des vues fort divergentes quant au futur statut du Kosovo. La Serbie-et-Monténégro et les Institutions provisoires d'administration autonome du Kosovo ont signalé leurs préoccupations respectives au Conseil de sécurité et à l'ensemble de la communauté internationale. Dans ces circonstances, il nous faut faire montre de la volonté politique nécessaire pour accélérer les pourparlers sur le statut et garantir les droits et les intérêts de tous les groupes ethniques au Kosovo afin de renforcer la confiance mutuelle et de créer un climat et un environnement propices à la concertation.

Il est dans l'intérêt fondamental et à long terme de tous les groupes ethniques et de toutes les parties du Kosovo de parvenir à un compromis sur le statut du Kosovo et d'instaurer une coexistence pacifique entre tous les groupes ethniques de la région. Il est presque certain que les futurs pourparlers seront lourds de difficultés et d'incertitudes qui exigeront des parties qu'elles fassent preuve de la souplesse et du pragmatisme nécessaires, qu'elles évitent d'agir avec précipitation et qu'elles ne préjugent pas de l'issue des pourparlers. Entre-temps, il ne faut pas oublier la situation historique exceptionnelle du Kosovo; la paix et la stabilité de l'ensemble de la région des Balkans doivent rester notre objectif final. Ce n'est qu'ainsi que la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité pourra être mise en œuvre et favoriser une solution durable à la question du Kosovo.

Le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Serbie-et-Monténégro est de la plus haute importance pour les pourparlers sur le statut. La participation à part entière, et sur un pied d'égalité, de toutes les parties au processus sera tout aussi importante pour la paix et la stabilité régionales. La Chine se félicite de la prochaine réunion qui doit se tenir à Vienne entre la Serbie-et-Monténégro et les Albanais du Kosovo. Nous espérons que cette réunion favorisera une évolution positive des pourparlers sur le statut.

M. Mayoral (Argentine) (*parle en espagnol*) : Ma délégation souhaite remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jessen-Petersen, pour

le rapport qu'il vient de nous présenter sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous nous félicitons également de la présence du Président de la République de Serbie, M. Boris Tadić, et le remercions de la déclaration riche d'informations qu'il a prononcée devant le Conseil.

Je tiens tout d'abord à transmettre nos condoléances au peuple du Kosovo pour la disparition du Président Ibrahim Rugova, un homme qui laissera assurément le souvenir d'un engagement militant en faveur du Kosovo et aussi d'une grande prudence. Nous nous félicitons également de l'élection récente du Président Fatmir Sejdiu, son successeur. Nous avons bon espoir que M. Sejdiu poursuivra la tâche commencée par son prédécesseur afin que les processus en cours dans la province du Kosovo soient menés à bien.

Il y a actuellement au Kosovo deux processus qui sont liés et interdépendants. D'une part, le processus de détermination du statut futur du Kosovo fait des progrès notables. Nous avons appuyé la décision adoptée par le Conseil en novembre dernier de lancer un processus politique, et nous nous félicitons des efforts déployés par les dirigeants politiques en prévision des négociations. Dans ce contexte, nous souhaitons à l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Martti Ahtisaari, de réussir dans la mission qui l'attend.

Entre-temps, le processus d'application des « huit normes » a connu des retards et n'a pas avancé comme nous l'aurions souhaité. Nous partageons l'avis de M. Jessen-Petersen, à savoir que l'application des normes de la part des dirigeants politiques et des Institutions du Kosovo constitue une obligation à l'égard de la population de la province. Nous aimerions en particulier que les progrès réalisés dans ce domaine aillent au-delà des améliorations relatives décrites dans le rapport sur les droits de propriété et le Corps de protection du Kosovo.

À notre avis, les Institutions provisoires d'administration autonome doivent continuer à appliquer les normes avec énergie si elles veulent atteindre l'objectif de jeter les fondements d'une société pluriethnique et démocratique où toutes les communautés pourront vivre dans la dignité et la sécurité. L'application des normes est également une condition *sine qua non* de la concrétisation de la

perspective européenne du Kosovo. Cela doit continuer d'être au centre des efforts durant le processus de détermination du statut et au-delà.

L'Argentine est d'avis que le Kosovo ne pourra pas connaître un avenir prospère et pacifique si l'on ne tient pas pleinement compte de la diversité de sa population. Il est donc nécessaire de parvenir à une solution durable au problème du Kosovo, en appliquant pleinement le principe de l'intégrité territoriale. Dans ce contexte, nous pensons qu'il est prioritaire d'insister sur l'importance du respect des droits de l'homme, y compris ceux des réfugiés et des personnes déplacées. Il faut également respecter le droit international humanitaire ainsi que les droits des minorités.

Nous voudrions répéter une fois de plus que le processus politique ne pourra véritablement avancer que si l'on réalise des progrès importants dans l'application des huit normes. Ces progrès sont effectivement essentiels si l'on veut également avancer dans le processus de détermination du statut futur.

Nous nous félicitons des initiatives qui ont déjà été prises, et nous invitons les parties à faire de leur mieux pour assurer une issue positive aux travaux en cours et à ceux qui commenceront bientôt à Vienne.

M. Al-Nasser (Qatar) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je voudrais remercier M. Tadić, Président de la Serbie, et saluer sa présence parmi nous. J'aimerais également saluer la présence de M. Jessen-Petersen et le remercier pour son rapport sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Je voudrais féliciter la Mission pour son rôle dans le transfert de nouvelles compétences aux Institutions provisoires dans le secteur de la primauté du droit.

Le mois dernier, M. Ibrahim Rugova, une personnalité très importante dans les événements qui se sont déroulés sur le territoire, est décédé. Nous aimerions présenter nos condoléances au peuple kosovar à l'occasion de cette perte. Nous espérons que son décès n'aura pas des répercussions négatives sur la stabilité du Kosovo ou sur son statut futur.

J'aimerais féliciter M. Fatmir Sejdiu, qui a été élu Président du Kosovo. Nous avons bon espoir qu'il poursuivra la tâche entreprise par son prédécesseur afin de renforcer la stabilité dans ce territoire et servir les intérêts du peuple kosovar.

Nous saluons les efforts déployés par M. Martti Ahtisaari, Envoyé spécial du Secrétaire général, et nous espérons que son approche favorisera l'amorce d'un dialogue permettant d'aboutir à une solution durable pour la province du Kosovo.

Le statut futur du Kosovo est tributaire des efforts que déploieront les Serbes du Kosovo, qui, nous l'espérons, permettront d'améliorer la situation. Nous engageons toutes les parties à participer à ce dialogue dans un climat d'indépendance totale. Nous devons continuer à soutenir ce processus.

J'aimerais saluer les efforts consentis par le Groupe de contact, qui ont permis de mettre en place des conditions favorables. Il y a une amélioration du dialogue entre Belgrade et Pristina, mais il doit se poursuivre avec l'assistance de l'Envoyé spécial du Secrétaire général. Dans le même temps, il sera important, à l'avenir, de renforcer l'état de droit et d'assurer la bonne gestion des affaires publiques. Les droits des minorités doivent être respectés.

La sécurité continue d'être précaire au Kosovo. Les statistiques montrent qu'en raison de l'insécurité, le retour des réfugiés ne se fait pas toujours comme il faudrait. Nous avons été frappés en particulier par le projet conçu par le Ministère de l'éducation en vue de créer des classes mixtes réunissant Albanais et Serbes. Nous pensons que cette stratégie pourrait aider à régler le problème de manière globale et à déterminer le statut futur du Kosovo.

M. de La Sablière (France) : Je voudrais commencer par remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jessen-Petersen, pour la présentation qu'il vient de faire et pour son action déterminée à la tête de la Mission des Nations Unies au Kosovo. Je voudrais également saluer la présence parmi nous de M. Tadić, Président de la Serbie, et, au sein de la délégation conduite par M. Jessen-Petersen, de M. Kosumi, Premier Ministre du Kosovo.

Le Représentant permanent de l'Autriche prononcera tout à l'heure une intervention au titre de la présidence de l'Union européenne, à laquelle je m'associe pleinement.

Je voudrais pour ma part faire quelques brèves remarques. Je voudrais d'abord saluer la mémoire du Président Rugova, qui a consacré sa vie à défendre son peuple de façon pacifique. Il revient désormais à son successeur, M. Fatmir Sejdiu, et à l'ensemble des

autorités et de la population du Kosovo, de suivre la voie qu'il avait tracée en s'engageant de façon constructive dans les pourparlers qui doivent débiter très prochainement.

Nous partageons l'analyse du Secrétaire général s'agissant des progrès réalisés au Kosovo ces derniers mois. S'il ne fait pas de doute que les autorités sont aujourd'hui bien mieux préparées qu'elles ne l'étaient hier pour participer aux négociations, force est cependant de constater que trop peu a été fait en matière de mise en oeuvre réelle des normes. Nous attendons désormais des actes et des améliorations concrètes sur le terrain. Quel que soit le statut futur du Kosovo, celui-ci devra être multiethnique ; or, c'est dès aujourd'hui que doivent se construire les relations de demain entre les différentes communautés. Nous demandons donc au Premier ministre et à l'ensemble des institutions provisoires du Kosovo de prendre les mesures nécessaires pour accélérer la mise en oeuvre des normes prioritaires.

La capacité des autorités kosovares à trouver des solutions aux différents problèmes, qu'il s'agisse de la sécurité, mais aussi de l'éducation, des questions de logement, des retours des réfugiés, ou encore de l'approvisionnement énergétique, sera bien entendu un critère fondamental lorsque viendra le moment de déterminer le statut du Kosovo.

Depuis la dernière réunion du Conseil de sécurité sur le Kosovo (voir S/PV.5289), le Secrétaire général des Nations Unies a désigné M. Martti Ahtisaari pour mener les pourparlers sur le statut du Kosovo. Il nous paraît essentiel, en cette période délicate, que l'ensemble de la communauté internationale, et en particulier le Conseil de sécurité, apporte un soutien sans faille à sa mission. Nous estimons notamment que l'approche qu'il a choisie, consistant à traiter en premier lieu les questions concrètes, est parfaitement pertinente.

Parallèlement, nous ne devons pas perdre de vue l'objectif qu'a précisé le Groupe de contact à Londres, le 31 janvier dernier, de conclure ces négociations dans le courant de l'année 2006. Nous appelons les responsables politiques, à Belgrade comme à Pristina, à s'engager résolument dans un dialogue constructif autour de M. Ahtisaari. À cet égard, la réunion prévue à Vienne les 20 et 21 février prochains sur les questions liées à la décentralisation est essentielle pour que ce dialogue s'amorce de façon positive. En tout

état de cause, le règlement du statut devra, entre autres, être acceptable pour la population du Kosovo. Les dirigeants de la Serbie et du Kosovo devront faire preuve de courage et de vision politique afin de trouver une solution réaliste.

Comme l'a fait le Groupe de contact dans sa déclaration du 31 janvier dernier, nous souhaitons rappeler le caractère spécifique du cas du Kosovo. La situation actuelle est le résultat des événements dramatiques qui ont suivi la désintégration de l'ex-Yougoslavie. La solution qui sera trouvée sur le statut du Kosovo devra nécessairement le prendre en compte.

Quel que soit le futur statut du Kosovo, il sera ancré dans l'architecture européenne. C'est aussi dans cette perspective que des progrès vers une société démocratique et multiethnique nous paraissent indispensables. Nous espérons que les parties sauront utiliser les mois qui viennent à cette fin.

M^{me} Løj (Danemark) (*parle en anglais*) : Comme l'ont fait les autres orateurs, je remercie le Secrétaire général de son rapport et le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M. Søren Jessen-Petersen, de son exposé. Je remercie également le Président de la République de Serbie, M. Boris Tadić, de sa présence ici aujourd'hui et de sa déclaration. Le Danemark se félicite également de la présence à cette séance du Premier Ministre du Kosovo, M. Bajram Kosumi, en tant que membre de la délégation de la MINUK.

Je m'associe à la déclaration qui sera faite plus tard par le Représentant permanent de l'Autriche au nom de l'Union européenne.

Mon gouvernement est profondément attristé par le décès du Président du Kosovo, M. Ibrahim Rugova. Le Président Rugova était un homme digne, un homme de dialogue et de réconciliation. Il s'est tenu à ces valeurs même en temps de guerre et de bouleversements. Nous nous félicitons de l'élection de M. Fatmir Sejdiu, son successeur, et nous espérons que le Président Sejdiu promouvra les mêmes valeurs que le regretté Président Rugova.

Il est de la plus haute importance que les communautés du Kosovo, ainsi que Pristina et Belgrade, entretiennent un véritable dialogue. Par conséquent, nous nous félicitons de la tenue de la première réunion au niveau ministériel sur la

décentralisation qui a eu lieu à Vienne en septembre 2005. Nous exhortons toutes les parties à participer de manière constructive aux réunions à venir sur la décentralisation, qui doivent commencer à Vienne le 20 février. Nous nous joignons à l'appel lancé par le Secrétaire général aux autorités de Belgrade pour qu'elles encouragent les Serbes du Kosovo à participer de manière constructive aux Institutions provisoires de Pristina. Les Serbes du Kosovo sont le ciment qui lie les parties, et leur présence apporterait une contribution positive au processus.

Le Danemark partage l'évaluation faite par le Secrétaire général selon laquelle, en dépit de progrès dans certains domaines, les autorités de Pristina ont été trop lentes à réaliser des progrès d'ensemble dans l'application des normes. Nous nous joignons donc au Secrétaire général pour exhorter les dirigeants politiques du Kosovo à renouveler leurs efforts pour assurer des progrès importants, rapides et durables dans l'application des normes. Cela inclut les domaines clefs tels que le retour des réfugiés et des personnes déplacées, l'accès à la justice, la préservation du patrimoine culturel et l'amélioration des conditions de vie des minorités.

La nomination de M. Martti Ahtisaari à la fonction d'Envoyé spécial du Secrétaire général chargé de diriger le processus sur le statut futur du Kosovo a reçu le plein appui des membres de ce Conseil. Cette nomination a lancé le signal du début d'une nouvelle politique – la politique des normes et du statut. La logique qui sous-tend le lancement du processus sur le statut, alors que l'application des normes est toujours en cours, repose sur une recommandation du rapport sur l'examen global de septembre dernier, établi sous la direction de l'Ambassadeur Eide.

Je pense qu'il est particulièrement important que nous prêtions attention aujourd'hui à l'un des principes clefs sur lesquels repose la logique de l'Ambassadeur Eide – à savoir, que le succès des négociations sur un statut futur et sa mise en œuvre dépendront de l'application future des normes. L'Ambassadeur Eide a en outre averti qu'une application insuffisante des normes entraînerait le risque qu'un statut futur soit un échec. Le statut final dépend à la fois de l'application des normes et de la participation constructive de Belgrade et des communautés minoritaires du Kosovo. Il est de l'intérêt de toutes les communautés du Kosovo et, en fait, de la région tout entière d'assurer que le

règlement de la question du Kosovo soit couronné de succès.

Mon pays voit dans le Kosovo un problème régional essentiel. Le Danemark appuie vigoureusement la MINUK, la police de la MINUK et la Force internationale de sécurité au Kosovo. Nous attendons avec impatience que se profile un avenir plus pacifique et plus prospère que méritent les populations du Sud-Est de l'Europe. Cela nécessitera que les anciens adversaires coopèrent étroitement au niveau régional pour l'intégration commune de ces pays véritablement européens dans les institutions euroatlantiques auxquelles ils appartiennent de plein droit. Cependant, les perspectives euroatlantiques dépendent de l'application des normes et d'une solution durable pour le statut futur du Kosovo.

M. Kitaoka (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce débat public. Je remercie aussi le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jessen-Petersen, de son exposé détaillé. Je me félicite de la présence en cette salle de M. Boris Tadić, Président de la Serbie, et le remercie de sa déclaration. Je me félicite également de la présence de M. Bajram Kosumi, Premier Ministre des Institutions provisoires d'administration autonome. Le Gouvernement japonais a été très satisfait d'apprendre que M. Famir Sejdiu a été élu sans difficulté, le 10 février, à la fonction de Président du Kosovo et compte sur la participation constructive du Kosovo, sous sa direction, aux pourparlers sur le statut futur.

Le débat d'aujourd'hui porte essentiellement sur la question des retards dans l'application des normes. Le Conseil de sécurité a examiné cette question à de nombreuses reprises. La communauté internationale a réitéré de nombreuses fois son message que l'application des normes bénéficiera directement au Kosovo lui-même dans le but de construire une société démocratique et multiethnique, ainsi que dans celui d'améliorer la vie quotidienne de la population du Kosovo.

En outre, il est évident que la réalisation de progrès dans l'application des normes est devenue encore plus cruciale depuis que le processus politique pour le statut futur du Kosovo a été lancé à l'automne dernier. Vu les retards et les revers qui ont été enregistrés dans l'application de la majorité des normes à ce jour, nous ne pouvons que regretter le manque de

progrès. Je reconnais également l'importance critique de la question de savoir comment la communauté internationale peut offrir des conseils aux dirigeants politiques d'une société dans la période qui suit un conflit.

En m'appuyant sur ces perspectives, je souhaiterais faire les trois remarques suivantes.

Premièrement, j'adresserai une observation aux parties qui sont directement responsables de l'application des normes, y compris le Premier Ministre Kosumi et les autres dirigeants politiques du Kosovo. L'application des normes devrait demeurer une priorité dans le but de construire une société démocratique et multiethnique, quelle que soit la direction que prennent les pourparlers sur le statut futur. Le Japon estime que les progrès dans l'application des normes sont l'une des conditions indispensables à la réussite des pourparlers sur le statut. Le Japon demande instamment aux dirigeants du Kosovo de faire la preuve, par les actes, de leur détermination et de leur capacité à édifier une société démocratique et pluriethnique. Les dirigeants politiques de Belgrade ont aussi la possibilité d'influer sur le processus d'application des normes. Nous espérons que, comme l'envisage le Secrétaire général dans son rapport, les autorités de Belgrade appuieront et encourageront la participation des Serbes du Kosovo au processus politique dans la province.

Mon deuxième point concerne ce que la communauté internationale devrait faire. Il est essentiel que nous mettions au point une stratégie permettant d'opérer une percée concernant le problème des retards de l'application des normes. Il serait particulièrement efficace de concentrer nos efforts sur les domaines à haute priorité. Mon gouvernement se félicite par conséquent de la déclaration ministérielle du Groupe de contact publiée le 31 janvier, qui souligne l'importance du processus de décentralisation. Les progrès enregistrés en matière de décentralisation pourraient servir de modèle et également créer un environnement plus propice au retour des réfugiés et des personnes déplacées, environnement dans lequel les Albanais du Kosovo et les minorités, y compris les Serbes du Kosovo, prendraient des décisions sur les intérêts mutuels grâce à un dialogue direct. Nous tenons à réaffirmer que nous comptons sur les efforts dynamiques des parties concernées, y compris les autorités de Belgrade.

Le troisième point que je souhaite souligner est qu'outre les mesures que je viens de mentionner et parallèlement à ces mesures, il serait bon que l'on puisse progresser sensiblement dans le domaine de la cohabitation et de la tolérance entre les divers groupes ethniques du Kosovo et ce, au niveau local et en se concentrant sur l'aspect économique de la question et sur la vie quotidienne de la population. Le Gouvernement japonais organisera à la fin mars, à Tokyo, un séminaire sur « l'édification de communautés dans les sociétés pluriethniques des Balkans occidentaux, vue sous l'angle de la sécurité humaine » afin de donner suite à la Conférence ministérielle sur la consolidation de la paix et le développement dans les Balkans occidentaux. Nous avons déjà adressé des invitations aux pays des Balkans occidentaux et aux autres partenaires intéressés. Nous espérons que ce séminaire donnera des résultats fructueux et concrets et contribuera ainsi au règlement des problèmes au Kosovo, y compris grâce aux réformes de l'administration locale.

M. Manongi (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Nous souhaitons, nous aussi, la bienvenue au Président Tadić de Serbie. Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jessen-Petersen, de son exposé très riche d'informations et nous saluons la présence du Premier Ministre kosovar Kosumi parmi sa délégation.

Nous nous félicitons de l'élection de M. Fatmir Sejdiu, nouveau Président du Kosovo, et nous sommes convaincus qu'il poursuivra les efforts entrepris par le regretté Président Ibrahim Rugova pour parvenir à un règlement pacifique des problèmes qu'affronte le Kosovo.

Nous considérons la question du statut futur du Kosovo comme l'une des plus importantes qui reste encore à régler sur la voie de la stabilité et de la paix, auxquelles nous aspirons tous pour le Kosovo et les Balkans. Nous nous félicitons par conséquent des importants préparatifs entrepris pour la tenue des pourparlers sur le statut futur du Kosovo, grâce à la médiation de l'ancien Président finlandais, M. Ahtisaari, que nous tenons en très haute estime.

Nous estimons que ces efforts doivent être complétés par un regain d'élan dans l'application des normes. Nous nous associons au Représentant spécial du Secrétaire général pour demander instamment aux dirigeants du Kosovo de redoubler d'efforts pour

encourager une progression considérable, accélérée et soutenue de l'application des normes. Nous estimons avec lui qu'une telle progression sera importante pour montrer que les dirigeants du Kosovo sont prêts à jeter les bases d'une société pluriethnique et démocratique.

Nous estimons également qu'il faut redoubler d'efforts dans le sens de la réforme de l'administration locale, de la décentralisation, de la gouvernance et des normes en matière de droits de l'homme. Nous regrettons par conséquent d'apprendre dans l'exposé du Représentant spécial que les progrès sur la question des droits des minorités se sont ralentis. Néanmoins, nous nous félicitons de la lettre adressée au Conseil par le Président Sejdiu, dans laquelle il réaffirme son attachement à l'application des normes, où il voit les valeurs qui conduiront le Kosovo vers une intégration régionale plus large. Nous nous en félicitons, car nous pensons que la question du statut du Kosovo sera, en dernière analyse, réglée dans le contexte d'une plus large intégration. Pour nous, la clarté du statut du Kosovo sera un élément essentiel s'agissant de faciliter la pleine réalisation du potentiel de son économie et de sa population.

Nous déplorons les incidents violents qui ont continué de se produire, notamment celui au cours duquel l'on a tiré sur le plus haut gradé serbe du Service de police du Kosovo. De tels incidents risquent d'être perçus comme obéissant à des motivations ethniques, même si certains d'entre eux ne sont peut-être pas liés au conflit ethnique.

Le faible nombre de rapatriés est également une source de préoccupation. Il faut créer un environnement favorable permettant de garantir aux réfugiés et aux personnes déplacées qui souhaitent rentrer au Kosovo qu'ils peuvent le faire en toute sécurité.

Enfin, nous saluons la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, l'Union européenne et tous les autres pays et organisations qui se sont engagés financièrement, moralement et politiquement en faveur de changements positifs au Kosovo et dans les Balkans en général, pour faire en sorte que les divers groupes ethniques de cette région puissent coexister dans la paix et dans la sécurité.

Nana Effah-Apenteng (Ghana) (*parle en anglais*): Tout d'abord, ma délégation salue la participation du Président Boris Tadić de Serbie aux travaux du Conseil. Nous remercions le Secrétaire

général de son rapport (S/2006/45) et M. Soren Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé et de la manière remarquable dont il dirige la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK).

Le Ghana se félicite des résultats obtenus par la MINUK au cours des cinq dernières années, qui ont pour la plupart été mis en relief dans le rapport que le Secrétaire général a transmis au Conseil de sécurité le 23 mai 2005 (S/2005/335). Depuis, des progrès considérables ont été enregistrés, en dépit de quelques revers ponctuels. Toutefois ces derniers ne sont pas surprenants étant donné le caractère instable de la situation au Kosovo du fait que la question de son statut futur ne semble toujours pas résolue.

Nous sommes tout particulièrement encouragés de voir que les Institutions provisoires d'administration autonome ont jeté de profondes racines aux niveaux national, municipal et local. Nous espérons que les groupes minoritaires, et en particulier les Serbes du Kosovo, continueront à être incités à participer plus activement au processus politique et de réconciliation. À cet égard, les efforts inlassables déployés par la MINUK pour que les parties dialoguent entre elles ainsi qu'avec les autorités de Belgrade sont tout aussi louables.

Compte tenu de la connotation religieuse du conflit, nous apprécions les efforts entrepris pour réparer et protéger le patrimoine religieux et culturel serbe. Étant donné la méfiance qui règne entre les différents groupes, il serait bon d'accorder davantage d'attention à la décentralisation, à l'état de droit et à l'amélioration du dispositif de sécurité interne, autant de mesures qui peuvent renforcer la confiance.

La récente transition sans heurt à un nouveau gouvernement conduit par le Président Fatmir Sejdiu, suite au décès de son prédécesseur, Ibrahim Rugova, et par le nouveau Premier Ministre, M. Bajram Kosumi, dont nous saluons la présence ici, est révélatrice d'un nouveau consensus pour la paix au Kosovo. Tout doit être mis en œuvre pour maintenir cet élan.

Nous sommes inquiets de voir que les progrès réalisés par les Institutions provisoires du Kosovo et par les dirigeants albanais du Kosovo dans l'application des normes et des autres principaux processus politiques ont été trop lents, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport. À cet égard, le Ghana estime que les normes convenues en

vue de parvenir à une société durable et pluriethnique peuvent garantir la paix, la sécurité et la stabilité au Kosovo. Nous saisissons donc cette occasion pour réitérer notre appui à la politique convenue des « normes avant le statut », qui fixe, selon nous, les conditions préalables pour aborder la question extrêmement sensible de la détermination de l'avenir du Kosovo.

Nous devons veiller à ne pas prolonger indûment l'impasse actuelle, afin de décourager les factions de durcir leurs positions sur cette question. Parallèlement, il convient de redoubler d'efforts pour identifier ceux qui sont à l'origine des récentes agressions non provoquées contre des personnes innocentes. L'impunité ne saurait être tolérée dans le nouveau Kosovo pluriethnique que nous envisageons tous.

Pour terminer, nous tenons à réitérer que seule une solution négociée dans laquelle les droits et les intérêts de toutes minorités du Kosovo sont garantis permettra d'assurer une coexistence pacifique au Kosovo et de réaliser la paix et la stabilité dans tous les Balkans.

M. Burian (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Nous tenons également à souhaiter la bienvenue au Président Tadić, Président de la République de Serbie, et à le remercier pour sa déclaration. Nous aimerions saisir cette occasion pour exprimer nos sincères condoléances à M. Kosumi, Premier Ministre du Kosovo, et au peuple du Kosovo, à la suite du décès du Président Rugova.

Je voudrais tout d'abord remercier M. Søren Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé détaillé. Nous nous félicitons également de l'analyse approfondie et équilibrée et de l'évaluation de la situation au Kosovo contenue dans le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous sommes d'avis que, à la suite de la décision du Conseil de sécurité de lancer des négociations pour définir le statut futur du Kosovo, le rôle de la MINUK est encore plus essentiel pour la paix, la stabilité et la prospérité de la région, ainsi que pour une solution durable à la question du Kosovo.

La Slovaquie s'associe pleinement à la déclaration qui sera faite par le représentant de l'Autriche au nom de l'Union européenne. Je vais donc me limiter à quelques points qui nous paraissent essentiels pour l'avenir du Kosovo.

Tout d'abord, nous comprenons et appuyons la nécessité de parvenir à un règlement durable et équilibré en ce qui concerne le statut futur du Kosovo. Parallèlement, nous estimons – comme cela est également mis en exergue dans les principes directeurs établis par le Groupe de contact en vue du règlement du statut du Kosovo – que le règlement de la question du Kosovo doit être tout à fait compatible avec les normes internationales relatives aux droits de l'homme, avec la démocratie et le droit international, et contribuer à la sécurité régionale.

C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il est important de rechercher un règlement négocié et un compromis tant de la part de Belgrade que de Pristina sur les questions du statut futur et de la coexistence pacifique grâce à des pourparlers directs et au dialogue. Nous pensons que seule une solution qui reflète les préoccupations objectives et légitimes de toutes les parties concernées, et qui ne semble pas imposée de l'extérieur, contribuera à une sécurité et une stabilité durables dans la région. Dans ce contexte, nous pensons qu'il importe que toutes les possibilités concernant l'issue des pourparlers sur le statut restent ouvertes à la discussion. Selon nous, il est également important que tous les participants aux pourparlers évitent de participer à des activités ou de faire des déclarations susceptibles de donner à Belgrade ou à Pristina l'impression que l'on préjuge déjà de l'issue des pourparlers sur le statut final ou qu'elle est prédéterminée.

Selon nous, la participation des Serbes du Kosovo au processus de définition du statut futur et leur implication dans la vie politique du Kosovo revêtent une importance cruciale. Nous appelons par conséquent les Serbes du Kosovo à participer au processus et à la vie politique du Kosovo pour influencer sur les processus qui seront décisifs pour leur avenir. Nous demandons également à Belgrade et à Pristina de permettre aux Serbes du Kosovo d'exercer leurs droits de manière à contribuer à instaurer une atmosphère positive pour le processus de négociation et à la stabilisation de la région.

Deuxièmement, nous sommes d'avis que les normes de démocratie et de tolérance sont essentielles pour une coexistence pluriethnique. Nous appuyons pleinement l'appel du Secrétaire général pour que toutes les parties prennent des mesures importantes et réelles pour réaliser des progrès sur la voie de l'application des normes, qui ont, selon nous, été

insuffisants et lents. L'absence de progrès dans ce domaine a des répercussions sur la vie quotidienne de tous, en particulier des membres des minorités nationales ou ethniques. Le Gouvernement du Kosovo doit renforcer ses efforts pour veiller à ce que tous les habitants du Kosovo bénéficient d'un traitement égal et du même respect quelles que soient leur origine ethnique ou leurs croyances religieuses. À cet égard, nous notons également les promesses faites par M. Sejdiu, nouveau Président du Kosovo, selon lesquelles les Institutions du Kosovo restent pleinement attachées à la poursuite de l'application des normes.

Le succès de l'application pratique du projet postconflit pour un Kosovo pluriethnique se mesurera à l'aune de la situation sur le terrain pour les Serbes du Kosovo et d'autres groupes ethniques. À notre sens, le faible nombre de réfugiés et de personnes déplacées qui retournent au Kosovo indique de façon alarmante que les efforts déployés actuellement par le Gouvernement du Kosovo pour créer les conditions propices aux retours sont insuffisants. Il existe un grand nombre de questions en suspens – y compris la protection des droits de propriété – qui doivent être, selon nous, examinées par les autorités kosovares d'une manière plus énergique.

La décentralisation et la protection des sites et institutions orthodoxes serbes demeurent des questions essentielles dans le cadre des mesures de confiance. Dans ce contexte, nous espérons que la réunion prévue à Vienne sur la décentralisation produira des résultats positifs.

D'autre part, nous partageons prudemment l'évaluation positive concernant l'augmentation de la représentation des minorités dans l'administration centrale et au sein du Corps de protection du Kosovo.

La mise en place d'institutions judiciaires et de sécurité locales fiables fondées sur le principe de la pluriethnicité fait partie intégrante du succès futur de la réforme du secteur de la sécurité et de la réforme judiciaire, et lui est essentielle, ainsi qu'à la transformation complète du Kosovo.

Troisièmement, nous pensons que le développement économique d'un pays, en particulier pendant une période de transition, va de pair avec le processus de démocratisation et l'état de droit.

Nous encourageons vivement toutes les parties prenantes de la région à tirer parti de l'élan nouveau créé par les négociations sur le statut futur qui seront menées sous l'égide de la communauté internationale représentée par M. Ahtisaari, pour réaliser des progrès importants concernant des mesures de confiance entre toutes les communautés et entités du Kosovo.

Enfin, il est à notre avis essentiel que le futur statut du Kosovo soit clairement dissocié de toute autre évolution politique. Le modèle qui règlera la question du Kosovo ne doit pas automatiquement constituer un précédent que l'on utilisera pour porter remède à d'autres situations.

Le Président (*parle en anglais*): Je vais maintenant faire une déclaration en tant que représentant des États-Unis.

Je voudrais souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité au Représentant spécial Jessen-Petersen, et le remercier de son excellent exposé. Je remercie également le Président Tadić de la Serbie-et-Monténégro qui s'est joint à nous aujourd'hui.

Nous aimerions également rappeler le tragique décès du Président Rugova le mois dernier. Nous félicitons, néanmoins, le peuple du Kosovo à l'occasion de l'élection du Président Sejdiu. Il aura une tâche difficile et importante dans le cadre des pourparlers sur le statut futur du Kosovo. Régler la question du statut du Kosovo devrait nous permettre de laisser les conflits des années 90 une fois pour toutes derrière nous.

Lorsque nous examinons le Kosovo, nous savons que nous devons parvenir à un règlement qui renforce la stabilité régionale, promeuve la gouvernance démocratique et accélère l'intégration euro-atlantique de la région. L'Envoyé spécial Ahtisaari a entamé le processus pour y parvenir, et il espère achever son travail dans le courant de 2006.

Le statut du Kosovo s'intégrera dans le cadre d'arrangements destinés à protéger les droits des minorités, à renforcer la sécurité régionale et à réduire les possibilités de conflits futurs. Ces arrangements sont relatifs à une stabilité à long terme.

Nous savons que l'application des normes est très importante. Nous pensons que des progrès réels ont été réalisés dans l'application des normes, mais les Institutions provisoires d'administration autonome doivent faire encore plus pour accélérer le rythme de

progression des négociations sur le statut futur. Les parties doivent être disposées à travailler sur les questions clefs, y compris les droits des minorités, la décentralisation et la situation des sites religieux – des questions qui permettront au Kosovo de rester pluriethnique quel que soit son statut.

Nous devons être réalistes en ce qui concerne les solutions possibles. L'indépendance est une solution envisageable. Toute solution concernant le statut doit être acceptable pour le peuple du Kosovo. Nous devons tenir compte du fait que l'effondrement violent de la Yougoslavie, le nettoyage ethnique, les crises humanitaires de 1999 et la période prolongée de l'administration internationale conformément à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité font du Kosovo un cas particulier.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Autriche. Je lui donne la parole.

M. Pfanzelter (Autriche) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE). La Bulgarie et la Roumanie, pays en voie d'adhésion; la Turquie, la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays candidats; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'Ukraine se rallient à la présente déclaration.

Je voudrais commencer par remercier M. Søren Jessen-Petersen, le Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, de son excellent exposé, et redire que l'Union européenne appuie pleinement et fermement le travail qu'il accomplit. Nous voudrions également nous féliciter vivement de la participation à la présente séance du Président de la Serbie, M. Boris Tadić. De même, nous saluons chaleureusement la présence, parmi les membres de la délégation conduite par M. Jessen-Petersen, du Premier Ministre du Kosovo, M. Bajram Kosumi.

L'Union européenne exprime sa profonde tristesse à l'occasion de la disparition du Président du Kosovo, M. Ibrahim Rudova. Le Kosovo a perdu un dirigeant historique qui avait consacré sa vie à la promotion pacifique des droits de son peuple. À

l'heure de décisions importantes sur l'avenir du Kosovo, l'Union européenne appelle tous les dirigeants et les parties du Kosovo à œuvrer ensemble de sorte que de nouveaux progrès puissent être réalisés dans l'application des normes et que le Kosovo puisse participer de façon constructive au processus sur le statut futur. À cet égard, l'UE se félicite de l'élection de M. Fatmir Sejdiu à la présidence du Kosovo. Son élection le 10 février, aussi rapidement après la fin de la période de deuil qui avait été observée pour le défunt Président, est le signe de la stabilité et de la continuité et marque une étape importante dans la poursuite de la consolidation de la vie politique du Kosovo.

La situation au Kosovo a beaucoup évolué depuis la dernière fois que le Secrétaire général et le Représentant spécial ont rendu compte au Conseil de la situation au Kosovo. L'an dernier, l'examen global effectué sous la direction de l'Ambassadeur Kai Eide a encouragé les Institutions provisoires d'administration autonome du Kosovo à progresser en matière d'application des normes, de dialogue entre les communautés et de réforme de l'administration locale. En novembre dernier, le Secrétaire général a nommé M. Martti Ahtisaari, ancien Président de la Finlande, son Envoyé spécial chargé de diriger le processus sur le statut futur du Kosovo. M. Ahtisaari et son adjoint, l'Ambassadeur autrichien Albert Rohan, ont entamé leurs travaux sur le statut futur et ont tenu des consultations initiales dans la région. L'équipe de négociation de M. Ahtisaari jouit du plein appui de l'Union européenne.

L'Union européenne souscrit au bilan dressé par le Secrétaire général suivant lequel, depuis la publication de son rapport en mai dernier, les dirigeants albanais du Kosovo ont réalisé des avancées notables dans la préparation du processus sur le statut et des progrès dans d'autres domaines, tels que la protection des droits de propriété et la reconstruction du patrimoine culturel et religieux. Nous partageons son évaluation selon laquelle l'application des normes a généralement progressé trop lentement. Pour nous aussi, les retards et les revers qui ont été enregistrés dans la plupart des domaines d'application des normes sont une sérieuse source de préoccupation.

Tout comme le Secrétaire général, l'Union européenne appelle vivement les Institutions du Kosovo à renouveler leurs efforts pour réaliser des progrès substantiels, accélérés et durables dans l'application des normes, en particulier dans les

domaines clefs tels que les retours, l'accès égal à la justice et la préservation du patrimoine culturel. Leur engagement est crucial pour toute perspective de règlement durable du statut futur qui permette à toutes les communautés de vivre et de prospérer dans des conditions de sécurité.

L'Union européenne accorde une importance particulière à l'instauration d'un dialogue véritable entre toutes les communautés du Kosovo, ainsi qu'entre Belgrade et Pristina. Nous espérons que la présence aujourd'hui du Président Tadić et du Premier Ministre Kosumi imprimera un élan nouveau à cet égard. Nous demandons instamment aux autorités de Belgrade d'encourager, au lieu de décourager, les dirigeants serbes du Kosovo à participer de manière constructive aux Institutions provisoires, ce qui contribuerait à des améliorations concrètes dans leurs conditions de vie et à faire en sorte que leurs intérêts soient pris en compte. Toutes les communautés devraient participer activement au processus politique pour l'application des normes et faire plus activement valoir les intérêts de leurs communautés tout au long du processus sur le statut. En même temps, les dirigeants de tous bords devront préparer leurs populations à accepter les difficiles compromis qui les attendent.

L'Union européenne compte également que les Institutions du Kosovo entament la réforme de l'administration locale et elle se félicite de la tenue de la première réunion ministérielle sur la décentralisation tenue à Vienne en septembre dernier. Elle engage également les deux parties à participer et à s'engager de manière constructive à la réunion sur la décentralisation organisée à Vienne par l'Envoyé chargé de diriger le processus sur le statut, actuellement prévue pour le 20 février.

L'Union européenne demande instamment à Belgrade et Pristina de participer de manière constructive au groupe de travail sur les personnes disparues et espère que des progrès pourront être réalisés sur cette question humanitaire. Nous rappelons de nouveau aux autorités pertinentes leur engagement à résorber sans plus tarder la crise humanitaire engendrée par le maintien d'une large communauté rom dans des installations contaminées qui avaient été prévues pour être leur résidence temporaire à Mitrovica. Des entraves bureaucratiques doivent être surmontées. À cet égard, l'Union européenne appuie l'appel lancé par la MINUK, l'Organisation mondiale de la santé et le

Fonds des Nations Unies pour l'enfance le 9 février 2006 à toutes les communautés rom, ashkali et égyptienne pour qu'elles évacuent les camps pollués par le plomb dans le nord de Mitrovica au Kosovo et emmènent leurs familles dans l'environnement plus sûr du camp d'Osterode. Nous rappelons également aux Institutions provisoires d'administration autonome la nécessité de trouver une solution durable pour les personnes déplacées. Elles devraient continuer à oeuvrer à la création de logements sûrs pour ces personnes et entreprendre rapidement de trouver des solutions durables pour les retours et les logements permanents.

En outre, l'Union européenne appuie pleinement l'appel que les ministres des affaires étrangères du Groupe de contact ont lancé à leur réunion du 31 janvier pour que tout soit mis en œuvre pour parvenir à un règlement négocié dans le courant de 2006. À cet égard, nous encourageons les dirigeants de la Serbie et du Kosovo à faire preuve de courage politique et de la vision nécessaire pour soumettre des propositions réalistes.

Quel que soit le statut futur du Kosovo, il sera profondément ancré dans l'architecture européenne. Avec cette perspective européenne tangible à l'esprit, l'application accélérée des normes ne devrait pas être simplement considérée comme un objectif en soi ou un moyen plus rapide de parvenir à une décision sur le statut futur du Kosovo. Une application efficace des normes, notamment l'établissement d'un dialogue et de contacts avec les communautés minoritaires du Kosovo – édifiant ainsi une société démocratique et pluriethnique durable – constitue également un préalable pour concrétiser la perspective européenne du Kosovo. En décembre, l'Union européenne a adopté un nouveau document sur le Partenariat européen pour le Kosovo dans le cadre du Processus de stabilisation et d'association de l'Union européenne pour les pays des Balkans occidentaux. Le Partenariat incorpore les normes en tant que conditions nécessaires pour une perspective européenne à long terme du Kosovo, soulignant ainsi qu'elles doivent demeurer au centre des efforts faits par les Institutions provisoires tout au long et au-delà du processus sur le statut.

L'Union européenne a toujours été aux côtés du peuple du Kosovo pendant toute la période d'après conflit et a fourni une grande partie de l'aide internationale, de l'accès économique, de l'appui politique et des conseils sur la réforme. Les Principes

directeurs établis par le Groupe de contact en vue d'un règlement du statut du Kosovo, adoptés en novembre 2005, indiquent clairement que le Kosovo aura besoin d'une présence civile et militaire internationale pour veiller au respect des dispositions du règlement du statut en vue de garantir la sécurité et la protection des minorités et d'appuyer l'application continue des normes. L'Union européenne est pleinement engagée dans le processus sur le statut et reste en communication étroite avec M. Ahtisaari. Elle a nommé M. Stefan Lehne représentant de l'Union européenne au processus sur le statut du Kosovo. Nous sommes prêts à assumer nos responsabilités et à œuvrer en faveur d'un futur engagement renforcé de l'Union européenne, en vue d'appuyer les efforts déployés par un Kosovo démocratique et pluriethnique pour réaliser sa perspective européenne. Parallèlement, nous coopérons déjà étroitement avec d'autres organismes internationaux qui continueront à jouer un rôle au Kosovo en fonction de leurs points forts comparatifs et de leurs spécialisations.

En conclusion de cette longue déclaration faite au nom de l'Union européenne, à laquelle près de 40 États ont souscrit, le 27 janvier, la Commission européenne a adopté une communication intitulée « Les Balkans occidentaux sur la voie d'un rapprochement avec l'UE : consolider la stabilité, accroître la prospérité ». Le Conseil des ministres de l'Union européenne s'est félicité de cette communication qui constituera une bonne base de travail pour préparer les futurs débats de la réunion officieuse des Ministres des affaires étrangères de l'Union européenne et des Balkans occidentaux qui doit se tenir à Salzbourg en mars 2006. Ainsi, l'Union européenne reste déterminée à aider les pays des Balkans occidentaux grâce à des mesures pratiques, afin de rendre plus tangible la perspective européenne.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Pfanzer pour la sixième déclaration de l'Union européenne, ce matin, sur sa politique étrangère et de sécurité commune.

Je donne à présent la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kuchinsky (Ukraine) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais d'emblée souhaiter la bienvenue à S. E. M. Boris Tadić, Président de la République de Serbie, et le remercier de sa déclaration. Je voudrais également souhaiter la bienvenue au

Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, M. Søren Jessen-Petersen, ainsi qu'à sa délégation, et le remercier de son exposé complet et riche d'informations sur la situation actuelle au Kosovo.

Souscrivant entièrement à l'approche de principe relative à la question du Kosovo si bien exprimée dans la déclaration de l'Union européenne, je voudrais cependant évoquer quelques points précis qui, à notre avis, pourraient avoir une certaine importance pour assurer une paix durable dans la région des Balkans occidentaux et dans l'ensemble de l'Europe.

Apportant son active contribution à la stabilité internationale, l'Ukraine observe de près la situation en Europe du sud-est, et au Kosovo en particulier. Convenant de la nécessité de donner un nouvel élan au processus politique en cours, et appuyant les efforts du Groupe de contact pour parvenir à un règlement viable et durable de la situation au Kosovo, nous pensons que ce qui devrait guider nos efforts, c'est le besoin de parvenir à une stabilisation définitive de la situation politique, économique et de sécurité sur la base des décisions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment de la résolution 1244 (1999), en pleine conformité, bien entendu, avec les principes du droit international.

L'Ukraine approuve le processus de négociation entre Belgrade et Pristina, la mise en place d'un dialogue effectif entre toutes les communautés du Kosovo et la recherche d'un règlement de compromis mutuellement acceptable. Nous attachons une importance particulière à l'application des normes et à la garantie des droits de l'homme et des droits de tous les groupes ethniques du Kosovo.

À notre avis, le processus politique de détermination du statut futur du Kosovo, qui a été lancé par l'ONU et que nous appuyons sans réserve, doit être géré avec le plus grand soin et avec beaucoup de doigté, compte tenu de ses conséquences éventuelles pour l'ensemble de l'architecture de sécurité européenne. Il y a encore sur le continent des conflits prolongés ou gelés qui constituent une menace à la sécurité et à la stabilité communes.

C'est pourquoi toute décision imposée ou toute mesure hâtive risquent de déstabiliser la situation dans la région des Balkans occidentaux et de créer de dangereux précédents. Nous appuyons une décision sur

le statut du Kosovo qui renforcerait la sécurité et la stabilité dans la région et dans l'ensemble de l'Europe. Dans ce contexte précis, il serait assez naturel de supposer que le processus politique d'un règlement du statut du Kosovo constitue un cas spécifique qui ne devrait nullement établir un précédent pour toute autre question.

Dès le début même de la crise du Kosovo, l'Ukraine s'est efforcée de régler le problème par des moyens politiques, et elle appuie les efforts de stabilisation d'après conflit menés dans la région. L'Ukraine participe activement aux efforts de maintien de la paix déployés par la communauté internationale au Kosovo.

Comprenant bien la nécessité d'une présence civile et militaire internationale continue au Kosovo pendant toute la durée du processus d'application des normes, ainsi que la nécessité de garantir la sécurité dans l'ensemble de la région, l'Ukraine reste déterminée à apporter une contribution tangible aux efforts de la communauté internationale dans cet important domaine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Ilkin (Turquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par transmettre nos condoléances les plus sincères à la population du Kosovo pour la disparition du Président Rugova. Nous nous souviendrons toujours, en les appréciant à leur haute valeur, de ses politiques pacifiques et constructives.

Je souhaite la bienvenue à la délégation de haut niveau dirigée par le Président de la Serbie, S. E. M. Boris Tadić, ainsi qu'au Premier Ministre du Kosovo, S. E. M. Bajram Kosumi. Je tiens également à remercier le Secrétaire général de son rapport très complet sur la situation actuelle au Kosovo (S/2006/45). Je voudrais également remercier M. Søren Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, de son exposé et saluer ses efforts inlassables et ceux de ses collègues.

La Turquie souscrit à la déclaration faite par le représentant de l'Autriche au nom de l'Union européenne. Je ne ferai donc que quelques brèves observations sur un certain nombre de points qui, du point de vue de la Turquie, revêtent une importance particulière.

Je voudrais d'emblée souligner que la Turquie, elle-même un pays des Balkans, a toujours pris une part directe aux efforts visant à établir la paix et la stabilité dans la région. Dans ce contexte, la Turquie contribue aux missions des Nations Unies et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ainsi qu'à la force dirigée par l'OTAN au Kosovo.

Le processus de décentralisation, la représentation juste et équitable de toutes les minorités dans les structures politiques et administratives du Kosovo, le respect des droits culturels des minorités, la poursuite des réformes économiques, le dialogue entre Belgrade et Pristina aussi bien qu'entre toutes les communautés du Kosovo, et le retour des réfugiés et des personnes déplacées dans leurs foyers : voilà quelles sont, pour mon pays, les priorités au Kosovo. À cet égard, nous espérons que la future structure politique du Kosovo reflètera le caractère pluriethnique de la région et pourra être ouverte à toutes les communautés. Nous croyons que de meilleures conditions de sécurité et l'application à l'échelle de la région de la législation sur la propriété encourageraient le processus de retour, qui continue d'être très lent.

Nous nous félicitons de la tenue de pourparlers directs entre Pristina et Belgrade à Vienne, le 20 février, au sujet de la décentralisation. Nous pensons que ces contacts directs peuvent et devraient permettre aux parties de présenter leurs positions respectives sur des points concrets. Mais nous pensons également que toute annonce relative à une date butoir précise serait en fait contre-productive à ce stade. Ce qui compte surtout, c'est que l'on puisse trouver une solution durable.

Nous nous félicitons également du lancement, avec l'appui de la MINUK, de projets pilotes de décentralisation, dont un concerne une région du Kosovo à majorité turque. De même, nous nous félicitons de la création d'un Comité consultatif pour les minorités, qui donnera des avis sur les questions relatives aux minorités. En outre, nous pensons qu'il est essentiel que toutes les minorités participent aux négociations sur le statut. À cette fin, nous pensons qu'un représentant de toutes les minorités, en plus de celui pour les Serbes du Kosovo, doit être présent dans l'équipe de négociation. Une autre option serait d'institutionnaliser la relation entre le Comité consultatif pour les minorités et l'équipe de négociation afin que toutes les minorités puissent

partager leurs points de vue et leurs propositions avec les parties aux négociations à chaque étape des pourparlers sur le statut futur du Kosovo. En outre, nous pensons que les minorités devraient participer à la rédaction de la nouvelle constitution.

Je voudrais, pour terminer, réitérer la ferme détermination du Gouvernement turc à œuvrer en faveur de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité dans les Balkans et le Kosovo.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Albanie.

M. Dilja (Albanie) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je tiens à dire que c'est pour moi un plaisir de vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois et de vous remercier d'avoir convoqué la présente séance publique.

Au nom de ma délégation, je souhaite la bienvenue au Président Tadić. Je voudrais également souhaiter une chaleureuse bienvenue au Premier Ministre Kosumi. Sa présence parmi nous est un signe important que son gouvernement reconnaît sa responsabilité et sa volonté s'agissant de construire un Kosovo démocratique, multiethnique, stable et prospère pour tous ses citoyens.

Je remercie sincèrement M. Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général, de son excellent exposé. Nous sommes heureux de saluer sa présence parmi nous et le félicitons pour son excellent travail et sa direction remarquable de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Je puis l'assurer du plein appui de mon gouvernement dans toutes ses entreprises.

Le décès du Président Rugova a été une énorme perte pour le Kosovo. Le Kosovo a ainsi perdu un homme de paix et de sagesse qui, par la voie pacifique, œuvrait en faveur d'un avenir démocratique et multiethnique pour son pays. Aujourd'hui, nous lui rendons hommage, mais nous sommes également heureux que la société kosovare ait su rapidement surmonter ce moment pénible. Nous nous félicitons de l'élection rapide du nouveau Président, M. Sejdiu, et exprimons notre pleine conviction que le Président et l'ensemble de la sphère politique suivront la voie, la vision et les objectifs de Rugova.

Nous sommes saisis du rapport du Secrétaire général sur les activités de la MINUK et sur la

situation au Kosovo au cours des derniers mois. L'Albanie est d'accord avec ses constats sur les progrès enregistrés et avec l'appel qui y est lancé pour une application accélérée des normes.

Comme il est dit dans le rapport, l'examen global a encouragé les Institutions provisoires à faire des progrès dans l'application des normes au Kosovo et dans d'autres processus importants. Nous notons avec satisfaction la stabilité de la situation politique et en matière de sécurité au Kosovo, qui s'est clairement manifestée depuis la mort du Président Rugova; l'amélioration de la liberté de mouvement et de la protection des droits de propriété; la progression rapide de la privatisation; les progrès enregistrés au niveau du dialogue entre Pristina et Belgrade; l'excellent travail réalisé en vue de rétablir et de protéger le patrimoine culturel et religieux serbe orthodoxe; et enfin, les importants progrès réalisés dans la préparation du statut définitif. Ces réalisations, parmi d'autres mentionnées dans le rapport et dans l'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général, montrent combien les Institutions kosovares sont déterminées à appliquer les normes et combien le processus déjà amorcé est positif et prometteur.

La période à l'examen a été assez difficile et très particulière pour le Kosovo. Un nombre important d'événements graves ont eu lieu durant cette période, ce qui a assurément attiré beaucoup l'attention et qui, quelquefois, l'aura peut-être détournée des autres responsabilités. C'est pourquoi il faut tirer des conclusions sur le rythme des progrès dans l'application des normes à la lumière des obstacles qui ont pu être rencontrés et de ces moments et événements particuliers.

Toutefois, nous nous joignons à l'appel lancé par le Secrétaire général aux dirigeants du Kosovo pour qu'ils redoublent d'efforts en vue d'assurer une progression accélérée et soutenue dans l'application des normes. Nous sommes également d'avis que la perspective européenne à long terme pour le Kosovo nécessite que les normes soient appliquées. Dans le même temps, nous réaffirmons que nous comprenons bien qu'il s'agit d'un processus en cours. Il faut que cela reste pour le Gouvernement et le peuple du Kosovo un objectif fondamental à poursuivre énergiquement, tout au long du processus relatif au statut et au-delà. Nous sommes fermement convaincus que la définition du statut permettra de concentrer toute

l'énergie sur l'application des normes et accélérera rapidement les progrès dans tous les domaines.

Nous sommes tous conscients du fait qu'au Kosovo, à l'heure actuelle, il y a diverses questions qui nécessitent d'être examinées avec toute l'attention, l'énergie et la volonté requises. La décentralisation est une question importante, qui bénéficiera à tous. Elle permettra de mieux défendre les droits des minorités et de renforcer les initiatives locales et d'aider au développement économique et social dans tous les domaines et dans toutes les communautés. Mais la décentralisation est une question délicate également et doit être examinée dans le cadre d'un statut pour le Kosovo bien défini. Tant que les institutions centrales du Kosovo ne jouissent pas d'une véritable autonomie pleine et entière, la décentralisation restera vague et difficile à pleinement mettre en œuvre. Nous plaçons nos espoirs à cet égard dans les négociations qui vont bientôt s'ouvrir à Vienne et encourageons les deux parties à collaborer de façon constructive.

L'Albanie appuie pleinement le dialogue entre les communautés du Kosovo et entre Pristina et Belgrade. Les parties doivent agir de bonne foi. Les préoccupations humaines – telles que les personnes disparues et les retours – et d'autres questions techniques sont importantes et doivent faire l'objet d'un dialogue et de nouveaux progrès. Il convient de noter qu'outre le travail encourageant des Institutions kosovares en vue de créer un climat de sécurité et de confiance pour le retour des réfugiés, par exemple, ce processus requiert également une volonté politique et de véritables efforts de la part des Serbes du Kosovo et de Belgrade. Nous encourageons les Serbes du Kosovo à directement participer au fonctionnement des Institutions du Kosovo.

Le Kosovo traverse actuellement une période très importante. Son processus pour la détermination de son statut est devenu la principale question politique. Il est suivi de très près dans la région et au-delà. Les dirigeants politiques du Kosovo consentent d'importants efforts en vue de préparer ce processus en créant une équipe de négociation unifiée – dont nous sommes sûrs qu'elle sera dirigée avec sagesse et professionnalisme par le Président Sedjii – en adoptant la plate-forme politique et en se préparant à ce processus crucial.

Mon gouvernement s'est félicité des principes directeurs du Groupe de contact en vue d'un règlement

du statut du Kosovo. Nous pensons que le Kosovo ne doit pas revenir à la situation qui prévalait avant mars 1999, qu'il ne faut pas modifier le territoire actuel du Kosovo et qu'il ne doit y avoir ni sécession du Kosovo ni union avec un pays ou une région d'un pays.

Nous réaffirmons notre plein appui à M. Ahtisaari et à son équipe de négociation. Nous pensons qu'il serait bon d'accélérer le processus de détermination du statut. L'Albanie se félicite de la dernière déclaration du Groupe de contact et de son appel en faveur d'un règlement réaliste, stable et multiethnique du statut du Kosovo.

Nous sommes d'avis que l'option la plus réaliste, la plus pragmatique, la plus juste, la plus équitable est l'indépendance avec l'aide et le suivi de la communauté internationale. Cette solution répondra à la volonté du peuple du Kosovo. Mais pas uniquement cela. Nous sommes sûrs que l'indépendance permettra la promotion et la protection des droits des minorités et du patrimoine culturel et religieux, la stabilité politique et sociale et la sécurité pour le Kosovo et l'ensemble de la région et permettra d'y établir une société durable, multiethnique et démocratique. Cette solution confirmera les valeurs démocratiques et les normes européennes et contribuera à ouvrir la voie de sa perspective européenne. Ce sont en fait les conditions sur lesquelles les Kosovars devraient s'entendre dans les négociations sur le statut.

Enfin, je peux vous assurer, Monsieur le Président, que le Gouvernement albanais restera déterminé à jouer un rôle actif, modéré et constructif dans la région. Il s'engage à jouer ce rôle dans ce cas particulier, au Kosovo, tout au long de ce processus. Comme je l'ai déjà dit, la communauté internationale, le Conseil de sécurité et l'équipe de M. Ahtisaari trouveront toujours à Tirana un partenaire fiable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à M. Jessen-Petersen pour qu'il puisse répondre aux observations qui ont été formulées et aux questions qui ont été posées.

M. Jessen-Petersen : Tout d'abord, je remercie le Conseil d'avoir exprimé son appui à notre Mission et aux Institutions provisoires d'administration autonome et au peuple du Kosovo, ainsi que pour les nombreuses observations utiles que les membres du Conseil ont faites aujourd'hui.

Au nom des Institutions du Kosovo et du peuple kosovar, je souhaite également remercier les membres du Conseil pour les condoléances qui ont été exprimées à l'occasion du décès du Président Rugova et pour les nombreux témoignages généreux et, si je puis me le permettre, mérités sur sa vie et sur son héritage. Je remercie également les membres pour les félicitations qu'ils ont adressées au Président du Kosovo récemment élu, M. Fatmir Sejdiu.

J'ai également écouté avec intérêt la déclaration du Président Tadić. Par le passé, le Président Tadić a recommandé la participation des Serbes du Kosovo aux processus et aux Institutions du Kosovo, afin qu'ils puissent contribuer à la détermination de l'avenir du Kosovo – leur propre avenir. Je suis convaincu que le Président Tadić a entendu les nombreuses déclarations faites aujourd'hui au Conseil, exhortant Belgrade à participer de manière constructive à l'action du Kosovo et à permettre aux Serbes du Kosovo de participer et de contribuer à la détermination de l'avenir du Kosovo. Je compte sur le Président Tadić pour suivre les conseils exprimés par le Conseil aujourd'hui. Nous avons besoin de la participation de Belgrade. Nous avons besoin de la participation directe des Serbes du Kosovo pour que se poursuivent les progrès sur toutes les questions qui touchent les minorités. Sans eux, il sera très difficile de réaliser les progrès nécessaires, en particulier dans les domaines des retours et de la liberté de circulation.

Je me réjouis également de la présence du Premier Ministre Bajram Kosumi ici aujourd'hui. Il a entendu les nombreux appels sur l'importance que ce Conseil attache à la réalisation de davantage de progrès rapides dans l'application des normes, notamment s'agissant des questions relatives aux minorités, ainsi que sur l'importance que le Conseil attache à la décentralisation. Je compte assurément que, rentré au Kosovo, le Premier Ministre Kosumi incitera le Gouvernement à œuvrer encore plus durement afin de voir d'autres progrès plus importants sur les normes, et je compte sur la délégation des Institutions provisoires d'administration autonome pour qu'elle se rende à Vienne dans une démarche constructive et bienveillante s'agissant de la décentralisation. Je sais que c'est exactement cela ce qu'ils vont faire.

Nous venons à présent d'entrer dans la phase cruciale et la plus décisive de la mission de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, et je compte sur la poursuite de l'appui et de la participation de la communauté internationale en général, et du Conseil de sécurité en particulier, et je remercie une fois encore le Conseil de sécurité de son appui.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 55.